

Guide d'orientation des jeunes



Guide réalisé par le Centre Afrika Obota
avec l'appui technique et financier du
Service allemand de Développement (DED)

Présentation

Ce guide d'orientation des jeunes a été conçu, élaboré et réalisé par l'ONG béninoise « Centre Afrika Obota », avec l'appui technique et financier du Service Allemand de Développement (DED) pour l'impression et la diffusion à l'échelle nationale.

Sous la direction de :

- Mr Urbain Stanislas AMÈGBÉDJI
Secrétaire National, CAO Bénin
- Mr Guy-Fabien DJIBODÉ
Administrateur Intérimaire, CAO Bénin
- Mme Kora GOURÉ BI
Directrice Régionale, DED Bénin/Togo
- Mme Anita SEBIO KOUHÈ
Coordinatrice Société Civile, DED Bénin

Avec la contribution technique de :

- Mr Arnaud BREITENSTEIN
Assistant Technique Junior, DED Bénin



Sommaire

Avant-propos	06
Introduction	07
1. <u>Orientation professionnelle</u>	09
A) Les formations universitaires / Le système « LMD »	
B) Aide à l'orientation professionnelle	
C) Les formations à l'étranger	
D) Les formations à distance	
2. <u>CV / Lettres de motivation / Entretiens d'embauche</u>	29
A) Comment rédiger un bon CV ?	
B) Comment rédiger une lettre de motivation efficace ?	
C) Comment réussir un entretien d'embauche ?	
D) Comment chercher un emploi à l'international ?	
3. <u>Ouvrir un atelier / Trouver un micro-crédit</u>	37
A) Présentation générale	
B) Les fonds disponibles	
C) Canevas d'un plan d'affaires	
4. <u>Auto-emploi / Reprise d'activité / Offres d'emplois sur Internet</u>	55
A) Auto-emploi	
B) Reprise d'activité	
C) Offres d'emplois sur Internet	
5. <u>Sensibilisation</u>	63
A) VIH / SIDA	
B) « Toutes les filles à l'école ! »	
C) Mains propres	
6. <u>Pêle-mêle</u>	73
A) Auteurs du guide	
B) Jeu-concours	
C) Test : « Et si j'étais un créateur d'entreprise ? »	
D) Notes personnelles	

Avant-propos

Après la production et la publication de l'Agenda de la Femme, dont le Centre Afrika Obota (CAO) en est à sa 16^{ème} édition, voici le Guide d'Orientation des Jeunes, une nouvelle publication réalisée en collaboration avec le Service Allemand de Développement (DED), pour répondre aux besoins des jeunes d'être aidés dans leurs choix d'orientation.

Le Centre Afrika Obota, créé depuis le 15 Octobre 1989, est une organisation non gouvernementale qui œuvre pour la recherche, les actions de développement et le panafricanisme.

« Il n'y a pas de vent favorable à celui qui ne sait pas où il va », Sénèque.

La première condition à un choix d'option de formation ou à un choix de projet, demeure la connaissance des opportunités offertes.

On ne choisit pas une formation ou un métier au hasard.

On choisit une formation, un métier en fonction de ses propres potentialités mais aussi en fonction des opportunités et des perspectives d'avenir.

Nombre de jeunes détiennent des projets prometteurs ou ils ont des idées de projet sans savoir à qui s'adresser.

Nombre de jeunes ne sont pas informés des opportunités de formations spécifiques qui leurs sont offertes au Bénin.

Nombre de jeunes ne savent pas comment se vendre, en fonction de leurs qualités et compétences.

Toutes choses qui limitent les jeunes dans leur épanouissement professionnel et personnel !

Grâce à ce guide, vous serez mieux informés des nombreuses opportunités dont vous disposez au Bénin.

Ce guide d'orientation se veut également être un outil pédagogique, qui aide les jeunes à mieux s'orienter dans la vie.

Il est à sa première édition et il s'enrichira de vos conseils et de vos contributions.

Quant aux promoteurs de structures de formations et aux promoteurs de structures d'accompagnement d'initiatives de jeunes, vous êtes les bienvenus.

Faites-vous connaître, faites-nous savoir ce que vous faites et ce que vous offrez à la jeunesse béninoise.

Stanislas Urbain AMÈGBÉDJI
Secrétaire National, CAO Bénin

Introduction

Le Bénin est habité par une population très jeune : selon le dernier recensement officiel de 2002, 47% de la population est âgé de moins de 14 ans. La coopération allemande contribue à l'amélioration de la situation des jeunes à travers l'appui, par le DED, de plusieurs organisations partenaires.

Notre objectif est d'aider les jeunes à mieux articuler leurs intérêts et à prendre l'initiative d'aborder des problèmes sociaux, tels que le chômage et la pauvreté. Ainsi, le Scoutisme Béninois bénéficie d'une assistance technique, pour améliorer son offre en formation et en information pour les jeunes.

A travers son programme ProDOS (Promotion de la Démocratie par l'appui aux Organisations de la Société Civile), mis en œuvre en étroite collaboration avec le Centre Afrika Obota (CAO), le DED appuie de nombreuses ONG et des groupes de jeunes, pour permettre aux jeunes béninois d'avoir une meilleure qualification professionnelle et de participer activement au développement de leur pays.

Grâce aux interventions du DED et de ses partenaires, les jeunes s'impliquent fortement dans les projets suivants :

- L'élaboration d'une étude sur la situation des jeunes dans la commune d'Abomey par le groupe de jeunes « Mojam », et la proposition d'un plan d'action à la commune, après l'évaluation des résultats de l'étude ;
- La création, par les jeunes eux-mêmes, de brigades qui mènent des actions contre la corruption dans différents collèges du Bénin ;
- Les échanges sur le rôle et les responsabilités des jeunes face aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le cadre du programme de formation au Scoutisme Béninois ;
- L'élaboration d'une exposition photo sur la perception de la pauvreté par des jeunes de Cotonou, sur la base des indicateurs des OMD comme méthode d'analyse participative et qualitative ;
- À partir de 2009, le CAO sera conseillé par une assistance technique pour permettre aux jeunes de participer plus activement à la démocratisation de leur pays en utilisant davantage les médias virtuels.

Ce guide est aussi le fruit d'un projet en faveur de la jeunesse béninoise. Il s'adresse avant tout aux jeunes qui viennent d'avoir leur baccalauréat. Il a été élaboré et réalisé avec le Centre Afrika Obota, pour permettre à tous les jeunes de s'informer sur les opportunités d'emploi pour leur avenir professionnel.

Nous espérons vivement qu'il répondra à vos attentes, et nous nous réjouissons déjà de connaître vos idées et vos suggestions pour améliorer la 2^{ème} édition.

Kora GOURÉ BI

Directrice DED, Bénin/Togo

Chapitre 1 : Orientation professionnelle



1. Orientation professionnelle

A) Les formations universitaires

Le bac en poche, quelle formation universitaire est la mieux adaptée ?

L'orientation professionnelle est un épineux problème.

Voici donc quelques pistes pour vous aider à mieux définir votre projet professionnel, car un choix judicieux de la formation est le gage de réussite des études !

Une bonne orientation universitaire signifie que vous avez tenu compte :

- de la formation antérieure et de la série de votre BAC ;
- du contenu des enseignements relatifs à la formation ciblée ;
- des matières au concours et tests en cas de formation professionnelle ;
- de vos aptitudes et acquis d'une façon générale ;
- de vos convictions et ambitions ;
- de votre personnalité ;
- des formations disponibles ;
- des disponibilités financières ;
- des réalités du marché de l'emploi.

Important :

- Placez toujours vos études au centre de vos préoccupations durant l'année universitaire ;
- Trouvez un rythme harmonieux entre travail et loisirs ;
- Apprenez à travailler avec régularité et méthode pour éviter les mauvaises surprises ;
- Dressez un planning de vos activités d'études, et efforcez-vous de vous y conformer ;
- Fréquentez assidûment la Bibliothèque Universitaire et les autres centres de documentation ;
- Garantisiez les ressources nécessaires pour la formation.

Contacts :

Service des Études et de l'Orientation Universitaire (SEOU)

Campus Universitaire d'Abomey-Calavi – BP 526 – Cotonou

Tél.: (229) 21 36 00 74 – Fax : (229) 21 36 00 28 / (229) 21 30 00 96

CDEL – 01 BP 4960 – Cotonou – Tél. : (229) 21 32 64 75

cdelcotonou1@yahoo.fr – <http://www.cdelcotonou.org>

Agence Nationale Pour l'Emploi – 10 BP 99 – Cotonou

Tél. : (229) 21 31 86 79 / (229) 21 31 86 80 – Fax : (229) 21 31 86 78

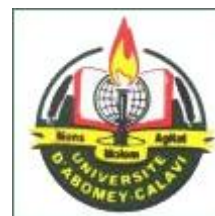
directiongenerale@anpe-bj.org – <http://www.anpe-bj.org>

1. Orientation professionnelle

A) Les formations universitaires

Des informations détaillées se trouvent dans la plaquette d'orientation émise par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Édition 2008), et disponible au siège du Ministère et dans les Universités.

1.- Université d'Abomey-Calavi



1- Centre Universitaire d'Abomey-Calavi

- Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines ;
École Nationale d'Administration et de Magistrature ;
Institut de Langue Arabe et de Culture Islamique ;
Faculté des Sciences Agronomiques ; Faculté de Droit et de Sciences Politiques ;
Collège Polytechnique Universitaire ; Faculté des Sciences et Techniques ;
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion.

2- Centre Universitaire de Cotonou

- Faculté des Sciences de la Santé ; École de Médecine ; École de Pharmacie ;
École de Kinésithérapie ; Centre Béninois de Langues Étrangères ;
École Nationale d'Économie Appliquée et de Management ;
École Nationale des Assistants Sociaux.

3- Centre Universitaire de Porto-Novo

- Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport ;
École Normale Supérieure ; Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.

4- Centre Universitaire de Dangbo

- Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques.

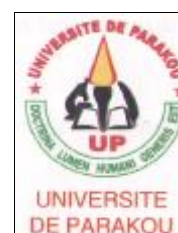
5- Centre Universitaire de Lokossa

- École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique ;
Institut Universitaire de Technologie.

2.- Université de Parakou

1- Centre Universitaire de Parakou

- Faculté des Sciences Agronomiques ;
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques ;
Institut Universitaire de Technologie ; École de Médecine ;
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion.



2- Centre Universitaire de Natitingou

- École Normale des Instituteurs.

1. Orientation professionnelle

A) Comprendre le système « LMD »

Le système « **LMD** » consiste à restructurer les études universitaires autour de trois diplômes que sont la **L**icence (Bac +3), le **M**aster (Bac +5), et le **D**octorat (Bac +8). Dans ce système, les formations sont organisées en unités d'enseignement (UE), capitalisables par un système de crédits (les points « ECTS »).

La durée de base de la formation n'est plus l'année universitaire mais le semestre, qui compte entre 14 et 16 semaines (enseignements et évaluation compris). Le semestre correspond à un volume horaire d'enseignements et de travaux dirigés ou pratiques qui s'estiment et se mesurent en crédits.

Le « **LMD** » va permettre à un étudiant de se réorienter en cours d'études grâce à des passerelles : il conservera les acquis du parcours antérieur tout en élargissant ses connaissances. L'étudiant peut ainsi cumuler progressivement des UE avec des interruptions de scolarité.

Le tableau ci-dessous résume le nouveau système :

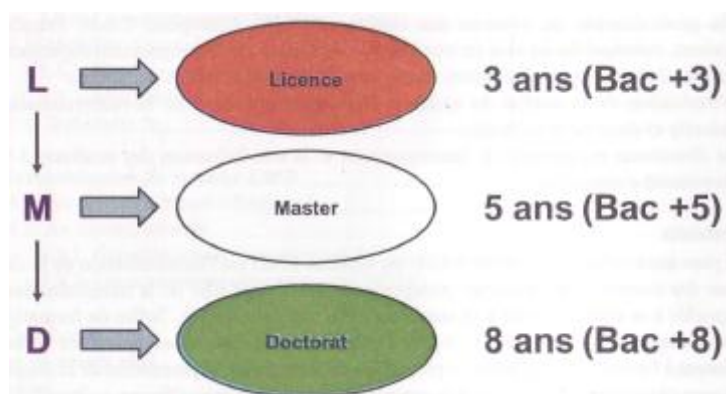
D	+ 9 ans	• Diplôme d'État de docteur en Médecine	DOCTORAT
	+ 8 ans 16 semestres	• Doctorat	
	+ 6 ans	• Diplôme d'État de docteur en Chirurgie dentaire • Diplôme d'État de docteur en Pharmacie	
M2 M1	+ 5 ans 10 semestres 300 ECTS	• Master recherche • Master professionnel • Diplôme d'ingénieur • Diplômes des Écoles de Commerce et de Gestion	MASTER
	+ 3 ans L3 6 semestres 180 ECTS	• Licence • Licence professionnelle	
L2 L1	+ 2 ans 4 semestres	• Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) • Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	
Fin d'études secondaires + Baccalauréat = Entrée dans l'enseignement supérieur			

1. Orientation professionnelle

A) Comprendre le système « LMD »

Le système « LMD » reconnaît les diplômes universitaires suivants :

- **BTS (Brevet de Technicien Supérieur) - niveau bac +2**
Il s'adresse à des étudiants désireux de faire des études courtes, avec plus de pratique que de théorie. Le BTS est certainement la formation qui vise aux études les plus courtes, car il constitue une véritable spécialisation. Ce diplôme est souvent accessible par alternance.
- **Licence - niveau bac +3**
C'est la voie universitaire classique. Elle remplace le couple DEUG / Licence. Les enseignements sont très théoriques. La licence mène le plus souvent aux concours de la fonction publique ou à une poursuite vers les masters recherche et les masters professionnels.
- **Licence professionnelle - niveau bac +3**
Souvent proposée pour les titulaires d'un BTS. Elle permet une spécialisation, voire l'acquisition d'une double compétence. L'objectif est de former des diplômés capables d'intégrer facilement le marché du travail.
- **Master recherche - niveau bac +5**
Le plus souvent essentiellement composé d'étudiants disposant d'une licence, il débouche notamment sur le doctorat. Il s'agit d'études très théoriques.
- **Master professionnel - niveau bac +5**
Parfois accessible depuis une licence professionnelle, le master professionnel est théoriquement destiné aux étudiants diplômés de licence. Il s'agit de former l'équivalent d'ingénieurs par la voie universitaire.
- **Doctorat - niveau bac +8**
C'est un diplôme que sanctionne un travail de recherche mené dans une équipe universitaire, dans un organisme de recherche ou dans une entreprise.



1. Orientation professionnelle



B) L'orientation universitaire des jeunes bacheliers

Objectif : appuyer les jeunes bacheliers à bien choisir leur filière de formation

Période : 1 à 2 semaines après les résultats du baccalauréat.

Le CDEL organise des « Journées Vocation » pour l'orientation universitaire des nouveaux bacheliers. Durant ces journées, les nouveaux bacheliers ont l'opportunité d'échanger avec des professionnels, de recevoir des informations sur les formations universitaires au Bénin et ailleurs, ainsi que sur le marché du travail et sur les conditions de formation à l'Université.

Cet appui se fait à travers deux types d'activité :

1.- Une série de présentation de métiers assurée par des professionnels sous forme :

- D'un exposé de 10 à 15 minutes par les professionnels de chaque métier ;
- D'échanges (questions-réponses).

L'exposé et le débat portent sur l'exercice de la profession, ses contraintes, les aptitudes à avoir, la durée de la formation, les débouchés, les métiers dérivés, où trouver les structures de formation.

Chaque professionnel dispose de 2 heures.

2.- Des séances d'appui-conseil individuels assurées par un conseiller en orientation professionnelle.

Professions retenues : Télécommunication – Agronomie (agroalimentaire) – Enseignement – BTP – Management des entreprises – Communication – Entrepreneuriat – Métiers du droit – Banque/Finances – Médecine/Para médecine – Assurances.

Contact : CDEL – 01 BP 4960 – Cotonou – Tél. : (229) 21 32 64 75
cdelcotonou1@yahoo.fr – <http://www.cdelcotonou.org>

1. Orientation professionnelle



B) Aide à l'orientation professionnelle

Actions : 1.– Appui à la recherche d'emplois

- Orientation scolaire et universitaire des jeunes ;
- Éducation à l'orientation (collèges et lycées) ;
- Formation des jeunes diplômés à la recherche de l'emploi : élaboration de projet professionnel, techniques de rédaction de CV / lettres de motivation, techniques d'entretien d'embauche, initiation à l'informatique, etc. ;
- Recrutement et mise en relation « chercheurs d'emploi / entreprises » ;
- Comment répondre efficacement à une offre d'emplois.

2.– Appui à la création d'entreprise

- Appui à l'identification d'idées de création d'entreprise ;
- Accompagnement et formation des jeunes porteurs de projet d'entreprise ;
- Appui au financement du capital.

3.– Appui au développement des entreprises

- Mise en réseau des entreprises ;
- Recherche de financement ;
- Diagnostic et élaboration de plan d'affaires ;
- Conseils en positionnement de marché ;
- Accompagnement des petites entreprises en ressources humaines ;
- Formations en gestion ;
- Formalisation d'entreprises.

Contact : CDEL – 01 BP 4960 – Cotonou – Tél. : (229) 21 32 64 75
cdelcotonou1@yahoo.fr – <http://www.cdelcotonou.org>

1. Orientation professionnelle

B) Aide à l'orientation professionnelle



Aide à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE)

Cible : Diplômés des Universités, des Écoles et Établissements de formation professionnelle.

Zone d'intervention : le programme **AIDE** couvre les 77 communes du Bénin.

Critères d'éligibilité :

1.- Contrat Première Expérience Professionnelle (CPEP) :

- Être de nationalité béninoise et être âgé de 18 à 30 ans ;
- Être inscrit à l'ANPE et opter pour l'emploi salarié ;
- Être diplômé et être en quête d'une première expérience professionnelle dans le secteur public.

2.- Contrat Assistance Emploi (CAE) et Contrat Solidarité Emploi Jeune (CSEJ) :

- Être une structure régulièrement constituée menant des activités sur le territoire béninois et être dans le besoin réel de ressources humaines ;
- Être capable de recruter le stagiaire à la fin du stage.

Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emplois (RCDE)

Cible : Jeunes ruraux sachant lire et écrire, demandeurs d'emploi munis ou non d'un diplôme général, technique ou professionnel, personnes handicapées, femmes désireuses de se lancer dans des métiers ordinairement réservés aux hommes.

Zone d'intervention : le programme **RCDE** couvre les 77 communes du Bénin.

Critères d'éligibilité :

- Être de nationalité béninoise et être âgé de 40 ans au plus ;
- Être dans une activité ayant rapport avec le renforcement de capacités ;
- Être agent du secteur privé et savoir lire et écrire le français.

Secteurs d'activité : agriculture, élevage, pêche, artisanat, petite industrie.

1. Orientation professionnelle

C) Campusfrance

Vous voulez étudier en France ?



Campusfrance est le passage obligatoire pour tous les étudiants désireux de commencer leurs études supérieures en France et susceptibles de faire une demande de visa d'études.

Campusfrance s'adresse à tous les étudiants béninois ou étrangers résidant au Bénin, qui sont candidats à des études supérieures en France, titulaires ou futurs titulaires d'un baccalauréat français, béninois ou étranger, boursiers ou non.

Campusfrance vous offre une gamme complète de services :

- Information, conseil et orientation ;
- Accès à un espace personnel via le logiciel **Campusfrance** pour la constitution en ligne de votre dossier de pré-inscription ;
- Organisation d'entretiens d'évaluation de votre projet (durée : 25 minutes) ;
- Facilitation des démarches préalables au dépôt de la demande de visa étudiant.

Horaires d'ouverture :

Conseil et orientation du mardi au samedi de 9h à 12h30. Fermé le lundi.

Accès par le portail du parking du Centre Culturel Français de Cotonou.

campusfrancebenin@gmail.com – <http://www.benin.campusfrance.org>

Quelques sites Web utiles :

<http://www.campusingenierie.org>

Site qui propose de venir faire des études supérieures en ingénierie dans des Grandes Écoles en France. Dépôt de dossier de candidature en ligne.

<http://www.campusart.org>

Site qui propose de venir suivre une formation artistique en France. Dépôt de dossier de candidature en ligne. Justifier d'au moins trois années d'études supérieures en art dans son pays d'origine, et disposer d'un portfolio de ses travaux sur un site Internet personnel.

1. Orientation professionnelle

C) Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD)



Vous voulez étudier en Allemagne ?

Le **DAAD** est la représentation de l'enseignement supérieur allemand au Bénin.

L'attribution de bourses est son activité principale et elle se déroule ainsi :

- Les étudiants souhaitant s'inscrire en maîtrise d'allemand dans une université allemande peuvent obtenir des bourses pour une durée de six mois ;
- Les étudiants voulant faire leur doctorat en Allemagne peuvent obtenir des bourses pour une durée d'un an ;
- Valable pour toutes les universités : des bourses de 3^{ème} cycle et des bourses de recherche pour les étudiants de doctorat et pour les enseignants / chercheurs béninois.

Le **DAAD** envoie également des professeurs en mission de courte durée en Allemagne.

Contact : Deutscher Akademischer Austausch Dienst (DAAD)
Kennedyallee 50 – 53175 Bonn (Allemagne)
Tél. : (0049) 228 88 20 – Fax : (0049) 228 88 24 44
postmaster@daad.de – <http://www.daad.de>

Quelques sites Web utiles :

<http://www.testdaf.de>

Test d'allemand comme langue étrangère pour l'admission dans les Universités

<http://www.studentenwerke.de>

Informations sur les résidences universitaires en Allemagne

<http://www.studieren-im-netz.de>

Portail Internet donnant un aperçu des cursus et des cours proposés en ligne

<http://www.deutsch-uni.com>

Plate-forme d'apprentissage interactive avec des unités de cours sur la langue allemande et des informations sur la culture et la vie quotidienne

1. Orientation professionnelle

C) Ambassade d'Allemagne Cotonou

Aide pour les candidatures des étudiants béninois dans les Universités allemandes



Uni-Assist e.V. est une association de plus de 80 universités allemandes qui a été créée à l'initiative de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires, le DAAD, et de la « Conférence des Présidents d'Universités et des Écoles Supérieures Spécialisées d'Allemagne ».

Uni-Assist e.V. a pour but de simplifier la candidature des étudiants béninois auprès des Universités allemandes et, en même temps, de soulager les Universités allemandes quant à la sélection des étudiants béninois.

Tout étudiant intéressé n'envoie désormais plus son dossier de candidature à l'Université, mais directement via le site Web d'**Uni-Assist e.V.**

Uni-Assist e.V. assiste les étudiants béninois dans leurs démarches universitaires, répond à leurs questions concernant la procédure de candidature et fournit la liste des Universités membres du réseau.

Plus d'informations sur : <http://www.uni-assist.de>

Fondation Friedrich Ebert (FES)

La Fondation Friedrich Ebert attribue des bourses d'études pour les étudiants béninois qui sont déjà inscrits dans une Université allemande au moment du dépôt de leur dossier



de bourse. Des connaissances en langue allemande sont donc obligatoires !

Les étudiants en 1^{ère} année mais aussi les étudiants de doctorat ou de master peuvent déposer leur dossier.

Le montant de la bourse oscille entre 650 et 1.000 euros par mois, selon le niveau d'études.

Contact : Fondation Friedrich Ebert – 08 BP 0620 – Cotonou

Tél. : (229) 21 30 27 89 – Fax : (229) 21 30 32 27

ebert@intnet.bj – <http://www.fes.de/studienfoerderung>

1. Orientation professionnelle

C) Fondation Konrad Adenauer (KAS)



La Fondation Konrad Adenauer contribue à la formation professionnelle et à la formation continue des jeunes chercheurs étrangers, qui sont destinés à assurer la relève dans leur pays d'origine. Grâce à l'aide financière qui leur est allouée, les étudiants étrangers peuvent obtenir en Allemagne un diplôme universitaire de fin d'études, approfondir leurs connaissances ou obtenir un doctorat. La Fondation attend de ses étudiants boursiers qu'ils assument dans leur pays d'origine des responsabilités nationales et sociales, surtout dans les domaines scientifique, économique, politique et administratif, dans les médias et la culture ou encore au sein d'organisations internationales. La Fondation n'attribue pas de bourses pour les études de médecine.

Contact : Fondation Konrad Adenauer (KAS) – 01 BP 3304 – Cotonou
Tél. : (229) 21 30 10 22 – Fax : (229) 21 30 01 42
secretariat@kas-benin.de – <http://www.kas.de>

Fondation Hanns Seidel (HSS)



La Fondation Hanns Seidel encourage et aide les étudiants béninois (limite d'âge : 32 ans), qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études avec d'excellents résultats, qui disposent de bonnes connaissances en allemand et qui font preuve d'engagement socio-politique. Pour bénéficier d'une bourse de la Fondation Hanns Seidel, les candidats doivent en partager les convictions chrétiennes. Les étudiants béninois intéressés peuvent s'adresser aux organisations partenaires de la Fondation Hanns Seidel qui sont présentes au Bénin, ou directement à la Fondation.

Contact : Fondation Hanns Seidel (HSS) – 02 BP 758 – Cotonou
Tél. : (229) 21 31 11 02 – Fax : (229) 21 31 11 02
hssbenin@leland.bj – <http://www.hss.de>

1. Orientation professionnelle

C) Agence Canadienne de Développement International



L'Agence Canadienne de Développement International met à la disposition des étudiants béninois des bourses d'études pour l'enseignement supérieur au Canada.

Conditions :

- Les études doivent être faites de façon continue en français au Canada ;
- Le boursier béninois s'engage à retourner au Bénin au terme de ses études ;
- Le boursier béninois ne doit pas exercer de fonction officielle au service de son pays lors de son séjour d'études au Canada ;
- Le boursier béninois ne doit pas bénéficier en même temps d'une autre bourse ;
- Le travail rémunéré au Canada n'est généralement pas autorisé.

Dossiers de candidature :

- Les candidatures concernent les domaines suivants : Santé et nutrition ; Lutte contre le VIH/Sida ; Éducation de base ; Protection des enfants ;
- Les dossiers de candidature doivent être remis au MAE, qui transmet à la Mission Diplomatique Canadienne avant le 15 décembre de chaque année, pour entreprendre des études universitaires en août / septembre de l'année suivante.

Durée d'attribution de la bourse :

La bourse est accordée pour une année.

Elle peut être renouvelée annuellement, afin de couvrir toute la durée des études.

Avantages liés à la bourse :

- Le transport par avion entre le Canada et le Bénin, au début et à la fin de la période d'admissibilité à la bourse ;
- La prise en charge des frais de scolarité et d'assurance santé ;
- Une allocation mensuelle de 1.000 Dollars canadiens ;
- Des indemnités forfaitaires pour l'installation à l'arrivée et pour l'achat de manuels et des fournitures scolaires ;
- Un budget pour les travaux de recherche et l'achat de matériel pédagogique.

Contact : Ministère des Affaires Étrangères – BP 318 – Cotonou

Tél. : (229) 21 30 09 28 – <http://www.boursesfrancophonie.ca>

1. Orientation professionnelle

C) Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU)



En République du Bénin, les allocations sont de deux ordres :

- Les secours universitaires ;
- Les bourses universitaires.

Les secours universitaires sont des allocations annuelles que l'État octroie aux étudiants à titre d'assistance.

Les bourses universitaires (nationales ou étrangères) sont mensuelles.

1.- Les secours universitaires

- Conditions d'octroi : les secours sont attribués à tout étudiant béninois inscrit en 1^{ère} année dans l'une des facultés classiques, qui a obtenu une moyenne d'au moins 11/20 au baccalauréat, et qui est âgé de 24 ans au 31 décembre de l'année universitaire en cours ;
- Renouvellement : tout étudiant qui passe en classe supérieure avec une moyenne égale ou supérieure à 10/20 ;
- Rétablissement des secours universitaires : tout étudiant qui a perdu le secours universitaire pour insuffisance de travail, verra ses allocations rétablies s'il peut passer en classe supérieure avec une moyenne supérieure ou égale à 11/20.

2.- Les bourses nationales

- Conditions d'octroi : 1.- Écoles et Facultés de Formations Professionnelles.
La bourse est octroyée à tout étudiant béninois inscrit en 1^{ère} année, âgé de 23 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
- Conditions d'octroi : 2.- Facultés de Formations Classiques.
La bourse est octroyée à tout étudiant béninois entrant en 2^{ème} année, qui a réussi avec une moyenne de 11/20, et qui est âgé de plus de 23 ans au 31 décembre de l'année universitaire en cours ;
- Renouvellement : tout étudiant passant en année supérieure avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 ;
- Rétablissement de la bourse : tout étudiant qui a perdu sa bourse pour insuffisance de travail, doit réussir avec une moyenne de 13/20 (« EFPF »), ou de 12/20 (« FFC »).

1. Orientation professionnelle

C) Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU)



3.- Les bourses d'excellence

- Conditions d'octroi : ces bourses sont octroyées à tout étudiant béninois qui est inscrit en 1^{ère} année à l'Université, qui a eu la mention Très Bien au baccalauréat et qui est âgé de 20 ans au 31 décembre de l'année universitaire en cours.
- Présélection : les bourses d'excellence, octroyées par l'État Béninois, sont souvent allouées à des étudiants dont les parents occupent des postes diplomatiques importants.
- Sélection : pour des raisons de sécurité, un complément de 500.000 FCFA est demandé aux parents dont les enfants obtiennent les bourses d'excellence

Remarque : l'État Béninois se retrouve parfois dans l'incapacité momentanée d'assurer le transport des étudiants vers le pays d'accueil. Dans ce cas, les parents sont sollicités pour financer le transport.

4.- Les bourses de coopération

- Conditions d'octroi : ces bourses de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle sont octroyées aux étudiants béninois par l'État Béninois ou par les États avec lesquels le Bénin entretient des relations de partenariat et de coopération dans le secteur de l'éducation.
- Présélection : la présélection se fait en République du Bénin sur la base de conditions d'excellence et d'âge clairement prédéfinies. Elle tient également compte du nombre de bourses disponibles ainsi que des conditions définies par les pays donateurs pour l'obtention des bourses.
- Sélection : La sélection se fait par les structures des pays donateurs et le résultat est ensuite porté à la connaissance des lauréats.

Contact : Direction des Bourses et Secours Universitaire (DBSU)
03 BP 0408 – Cotonou
Tél. : (229) 21 31 31 84 – Fax : (229) 21 31 42 05
dbmers@intnet.bj – dbedbening@yahoo.fr

1. Orientation professionnelle

C) Bourses d'études de la Fédération de Russie

Ambassade de la Fédération de Russie en République du Bénin



Deux types de bourses d'études sont disponibles pour tous les étudiants béninois désirant réaliser leur cursus universitaire en Fédération de Russie.

1.– Les bourses de l'Université de Russie de l'Amitié des Peuples (Moscou)

Conditions :

- Tout étudiant béninois qui veut entamer un cycle d'études complet (« LMD ») à l'Université de Moscou peut bénéficier d'une bourse d'études ;
- Les spécialités disponibles sont les suivantes : médecine, économie, jurisprudence, relations internationales, hôtellerie et tourisme ;
- Les étudiants béninois sont logés au foyer universitaire et ils disposent d'une bourse d'un montant équivalent à celle des étudiants russes, à condition qu'ils obtiennent de bons résultats d'études ;
- A leur arrivée, les étudiants béninois doivent payer une police d'assurance médicale d'un montant s'élevant à 250 Dollars américains par an.

2.– Les bourses d'État

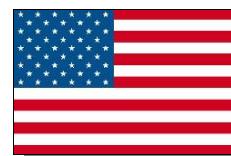
Conditions :

- Tout étudiant béninois qui veut réaliser un cycle d'études complet ou qui souhaite obtenir un doctorat dans un Établissement d'enseignement supérieur de la Fédération de Russie peut obtenir une bourse d'État ;
- Les spécialités disponibles sont les suivantes : jurisprudence, médecine, politologie, culture, arts, relations internationales ;
- De préférence, l'âge des candidats souhaitant s'inscrire en 1^{er} cycle ne doit pas dépasser 25 ans, celui des candidats au doctorat 35 ans ;
- Tous les candidats doivent passer un examen médical complet (y compris test sur le VIH / Sida).

Contact : Ambassade de la Fédération de Russie – BP 2013 – Cotonou
Tél. : (229) 21 31 28 34 – Fax : (229) 21 31 28 35
benamrus@leland.bj – <http://www.benin.mid.ru/fr/etud.html>

1. Orientation professionnelle

C) Bourses d'études des Etats-Unis d'Amérique



Si vous souhaitez obtenir une bourse d'études pour une Université des États-Unis, veuillez contacter le Centre Culturel Américain de Cotonou, qui vous fournira des informations détaillées concernant les opportunités de bourses universitaires. Quelques Universités et Collèges américains offrent en priorité des bourses partielles aux étudiants béninois. Les critères d'attribution varient selon l'institution. Soyez bien préparés : les bourses américaines sont sujettes à une rude compétition !

Les coûts universitaires :

Les coûts divergent grandement d'un campus universitaire à l'autre.

Voici une liste non exhaustive des frais universitaires (coûts annuels) :

	Catégorie inférieure	Catégorie supérieure
Frais d'inscription, par école	\$ 0	\$ 100
Examens d'entrée, chacun	\$ 100	\$ 200
Frais de scolarité	\$ 2 000	\$ 30 000
Livres et matériel d'étude	\$ 800	\$ 1 200
Frais de voyage	\$ 1 000	\$ 1 500
Chambre (logement)	\$ 6 299	\$ 8 149
Assurance médicale	\$ 600	\$ 1 000
Dépenses internationales	\$ 1 500	\$ 2 100
Total	\$ 12 299	\$ 44 249

Contact : Centre Culturel Américain – 01 BP 2012 – Cotonou

Tél. : (229) 21 30 03 12 – Fax : (229) 21 30 04 83

marcoskv@state.gov – http://cotonou.usembassy.gov/advising_office.html

<http://www.universites.us/fr/students/proguide/index.html>

1. Orientation professionnelle

D) Les formations à distance

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) propose depuis cinq années un ensemble de formations ouvertes et à distance.

Elle offre également des allocations d'études à distance aux meilleurs candidats sélectionnés par les universités, selon des critères élaborés par son Conseil scientifique.

Une priorité est notamment accordée, à qualité scientifique égale, aux candidatures féminines.



Contact : Agence Universitaire de la Francophonie
Programme « Innovation par les TICE »
4, place de la Sorbonne – 75 005 Paris – France
Tél. : (0033) 1 444 118 18 – <http://foad.refer.org>

Campus Numérique Francophone (CNF)



Campus Numérique Francophone de Cotonou

Le Campus Numérique Francophone de Cotonou est une structure de l'Agence Universitaire de la Francophonie, installée au sein de l'Université d'Abomey-Calavi, à côté de la Bibliothèque centrale.

Le Campus Numérique Francophone de Cotonou offre :

- des formations techniques, professionnelles, continues et diplômantes au moyen d'enseignements ouverts et à distance dispensés dans des salles d'autoformation ;
- des ateliers de formation à l'administration de réseaux, à la création et à la gestion de sites, à la mise en ligne de cours et à tout produit multimédia lors des séminaires « TRANSFER » ;
- de l'information sur les bourses de mobilité (en formation initiale et en recherche) ;
- de l'information sur divers appels à candidature dans l'espace francophone.

Retrouvez plus d'informations sur Internet : <http://www.cnf.bj.refer.org/>

1. Orientation professionnelle

D) Les formations à distance

- <http://www.formasup.education.fr>
Ce site recense les cursus des formations ouvertes et à distance proposés par les établissements de l'enseignement supérieur français (Programme Campus Numérique France, Centre National d'Enseignement à Distance, etc.).
- <http://www.fied-univ.fr>
Le site de la Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance. Elle fédère un réseau de 35 universités qui ont développé de l'enseignement à distance et en ligne. Le réseau propose à ce jour 330 formations et 425 modules autonomes.
- <http://www.ploteus.net>
Ce nouveau portail permet d'accéder à des offres d'apprentissage et d'emploi proposées par les services publics de 30 pays dans le monde.
- <http://www.cnam.fr>
Le Conservatoire National des Arts et Métiers délivre des diplômes d'enseignement supérieur à dominante technique et professionnelle jusqu'au niveau ingénieur.
- <http://www.cned.fr>
Le CNED est un établissement public du Ministère de l'éducation nationale qui dispense des formations à distance de la scolarité élémentaire à l'enseignement supérieur, en formation initiale ou en formation professionnelle continue.
- <http://www.telu.quebec.ca>
La Télé-Université a pour objet l'enseignement à distance et la recherche.
- <http://www.virtualcampus.ch>
Le programme Campus Virtuel Suisse offre aux étudiants la possibilité de suivre des cours virtuels de qualité à partir de leur écran d'ordinateur.
- <http://www.edufrance.fr>
Portail utile pour les étudiants étrangers qui veulent étudier en France. Il vise trois objectifs : promouvoir le potentiel de formation et d'expertise scientifique de la France, offrir aux étudiants étrangers une prestation globale d'accueil et de séjour en France, et coordonner l'offre française d'ingénierie éducative.



Chapitre 2 : CV / Lettres de motivation
Entretiens d'embauche



2. CV / Lettres de motivation / Entretiens d'embauche

A) Comment rédiger un bon CV ?

Quelles sont les rubriques d'un CV ?

- État civil et coordonnées (adresse, téléphone, e-mail) ;
- Formation (niveau d'études, formations complémentaires) ;
- Expériences professionnelles ;
- Compétences linguistiques et informatiques ;
- Loisirs (sports pratiqués, centres d'intérêt, activités bénévoles).

Les erreurs à éviter :

- Les fautes d'orthographe dans le CV et les informations trop floues ;
- Les « trous » du CV (des années entières sans mention de la moindre activité) ;
- Une photo de mauvaise qualité qui ne vous met pas « à votre avantage » ;
- Un CV écrit recto verso, du papier de mauvaise qualité, les photocopies de CV ;
- Le fouillis, les surcharges, les rubriques sans titre, l'absence d'aération.

Les 7 règles d'or :

- Soignez autant la présentation que le contenu car votre CV est le 1^{er} contact avec votre futur employeur ;
- Indiquez clairement votre objectif professionnel ;
- Mettez en évidence l'emploi que vous ciblez et vos compétences qui sont directement en rapport avec lui ;
- Visez la clarté et la lisibilité : l'employeur fait une lecture en diagonale de votre CV, et il veut rapidement savoir si votre profil « accroche » ou pas ;
- Soyez synthétique et concis : reflétez fidèlement ce que vous êtes et donnez envie à votre lecteur d'en savoir plus sur vous ;
- Soyez précis sur vos missions, vos responsabilités et les résultats obtenus ;
- Personnalisez votre CV en fonction de l'offre d'emploi à laquelle vous postulez.

Contact : Cabinet de recrutement Reshuform

Directrice : Léone VIGNON

Immeuble FIDAF (face Restaurant Berlin)

01 BP 3810 Cotonou – Tél. : (229) 21 31 77 56

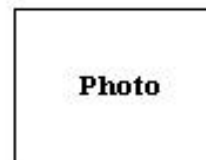
2. CV / Lettres de motivation / Entretiens d'embauche

A) Exemple de CV

Marcel SANTOS
03 BP 5930
Porto-Novo (Bénin)

Tél. Prof. : (229) 21 31 44 67
Tél. Cell. : (229) 97 95 75 77

Né le 18 avril 1980
Marié, 2 enfants
Nationalité béninoise



AUDITEUR COMPTABLE JUNIOR

► FORMATION

- Juillet 2004 : BTS Comptabilité générale – Mention Bien
Etablissement « Le Joli Don », Cotonou
Option : Comptabilité des établissements publics
Mémoire : « Impact financier du micro-crédit sur les populations à la base dans le département de l'Ouémé »
- Juillet 2002 : BAC G - Mention Bien
Etablissement « L'espoir », Cotonou

► EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Juillet / Décembre 2004 : Stage Auditeur financier
Cabinet « Parfait », Cotonou – 6 auditeurs
- Janvier 2005 jusqu'à aujourd'hui : Auditeur junior – Cabinet « Parfait »
- Bilan annuel de 12 entreprises internationales
- Rapports d'expertise et suivi de clientèle

► DIVERS

- Compétences linguistiques
- Fon : Langue maternelle
- Français : Bilingue
- Anglais : International
- Compétences informatiques
- Bonne connaissance de Windows XP et Windows Vista
- Bonnes connaissances de MS Word, MS Excel et MS PowerPoint
- Notions de base de MS Access
- Activités extra-professionnelles
- Membre de l'association « Eau source de vie » – Trésorier
- Capitaine de l'équipe de football « Les Panthères », Cotonou Plage

Plus d'informations : « Comment rédiger mon CV » (Guide Pare 1)

CDEL – 01 BP 4960 – Cotonou – Tél. : (229) 21 32 64 75

2. CV / Lettres de motivation / Entretiens d'embauche

B) Comment rédiger une lettre de motivation efficace ?

Quelles sont les rubriques d'une lettre de motivation ?

- Votre compréhension du besoin de l'entreprise ;
- Vos atouts pour le poste visé ;
- Votre motivation, c'est-à-dire les raisons précises pour lesquelles vous postulez.

Les erreurs à éviter :

- La lettre qui répète ce qui est déjà dit dans le CV ;
- La lettre trop longue et trop tassée, sans paragraphes, sans espace ;
- Les ratures, les tâches, l'écriture brouillonne ;
- Les expressions négatives (« Je n'ai pas pu ; il ne m'a pas été possible de ») ;
- Des oublis importants : la signature et l'indication de vos coordonnées.

Les 7 règles d'or :

- Veillez à l'orthographe et faites relire !
- Soyez original, percutant, direct, faites court et tonique (une page suffit !) ;
- Sélectionnez quelques points : mettez-les en relief et ne dites pas tout ;
- Incitez à lire le CV joint, et exprimez votre disponibilité pour donner plus d'informations ;
- Le CV doit être saisi, la lettre doit être de préférence manuscrite car les employeurs procèdent souvent à une étude graphologique ;
- Ne parlez pas uniquement de vous : abordez les besoins de l'entreprise, les nécessités d'un poste, les critères demandés dans l'annonce ;
- Soignez la présentation : utilisez du papier A4 de bonne qualité et non quadrillé, laissez des marges (entre 3 et 5 centimètres à gauche, 1 centimètre à droite), aérez en allant à la ligne plusieurs fois si nécessaire.

Contact : Cabinet de recrutement Reshuform

Directrice : Léone VIGNON

Immeuble FIDAF (face Restaurant Berlin)

01 BP 3810 Cotonou – Tél. : (229) 21 31 77 56

2. CV / Lettres de motivation / Entretiens d'embauche

B) Exemple de lettre de motivation

Marcel SANTOS
03 BP 5930
Porto-Novo (Bénin)

Tél. Prof. : (229) 21 31 44 67
Tél. Cell. : (229) 97 95 75 77

Cotonou, le.....

A
Monsieur le Directeur.....
Société
Adresse
Ville

Objet : Demande de stage

Monsieur le Directeur,

Etudiant en deuxième année de BTS en Comptabilité Générale à l'École « Joli Don » à Cotonou, je dois effectuer, dans le cadre de mes études, un stage en entreprise de deux mois, du 1^{er} Juin au 30 Juillet 2009.

Votre secteur d'activité m'intéresse ; aussi aimerais-je pouvoir participer aux activités de votre service Comptabilité. Je suis prêt à m'engager totalement dans les tâches que vous voudrez bien me confier.

Comme vous pourrez le remarquer dans mon CV, j'ai acquis un début d'expérience professionnelle au cours de stages qui m'ont permis d'éprouver mon goût des contacts, mon sens de l'organisation et des responsabilités.

En vous remerciant par avance de la suite favorable que vous voudrez bien donner à ma demande, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Pièce-jointe : CV

Plus d'informations : « Comment rédiger une lettre de motivation » (Guide Pare 1)
CDEL – 01 BP 4960 – Cotonou – Tél. : (229) 21 32 64 75

2. CV / Lettres de motivation / Entretiens d'embauche

C) Comment réussir un entretien d'embauche ?

Qu'attendent les employeurs d'un entretien d'embauche ?

- Découvrir une personne et pas seulement un diplôme ou un parcours ;
- Évaluer des qualités, un potentiel (sens de l'analyse, organisation, dynamisme) ;
- Apprécier le degré de motivation du candidat ;
- Vérifier que les conditions de travail conviennent au candidat et négocier les conditions du contrat (horaires, salaire, statut, etc.).

Les erreurs à éviter :

- Vous présenter dans une tenue négligée ou excentrique ;
- Vous préparer au dernier moment, et ne rien savoir sur l'entreprise ;
- Paraître agressif ou nerveux, et parler du salaire avant la fin de l'entretien ;
- N'avoir aucune question à poser ou donner des réponses floues ;
- Raconter sa vie et répondre trop longuement aux questions posées ;
- Être négatif à propos d'autres employeurs ou d'autres entreprises ;
- Refuser de répondre à une question sans expliquer vos raisons ;
- Partir sans avoir évoqué la suite qui sera donnée à l'entretien (planification d'un autre rendez-vous, délai pour la décision, etc.).

Les 7 règles d'or :

- Arrivez en avance, soyez habillé de façon convenable et décente ;
- Apportez votre agenda, votre CV, un stylo et la convocation à l'entretien ;
- Venez à l'entretien en sachant bien pour quelles raisons vous avez postulé ;
- Soyez calme et détendu : cet entretien sert à vous connaître, pas à vous piéger !
- Soyez ponctuel et disponible pour rester le temps que durera l'entretien ;
- Préparez, avant l'entretien, un argumentaire sur vos compétences et capacités ;
- Soyez prêt à prendre votre part dans le déroulement de l'entretien.

Contact : CDEL – 01 BP 4960 – Cotonou – Tél. : (229) 21 32 64 75

cdelcotonou1@yahoo.fr – <http://www.cdelcotonou.org>

2. CV / Lettres de motivation / Entretiens d'embauche

D) Comment chercher un emploi à l'international ?

Les démarches à effectuer :

- Évaluer vos besoins par rapport à votre projet de mobilité ;
- S'informer sur la libre circulation des travailleurs et connaître le pays d'accueil ;
- Connaître les conditions d'accès à l'emploi (contrat de travail, couverture sociale, prestations chômage, droits en matière de retraite, droits et devoirs fiscaux).

Les erreurs à éviter :

- Vouloir partir tout de suite, sans préparation psychologique, matérielle et financière, ou partir sans destination ni projet précis ;
- Limiter les contacts à sa propre communauté, se renfermer sur ses compétences ;
- Ne pas se préparer au retour, ou négliger les aspects familiaux.

Les 7 règles d'or :

- Interrogez-vous sur les motivations qui vous poussent à vous expatrier ;
- Préparez votre projet en famille ;
- Faites le point sur vos compétences et fixez-vous un objectif professionnel clair ;
- Envisagez un ou plusieurs « séjours exploratoires » si vous avez des lacunes linguistiques, culturelles ou professionnelles ;
- Préparez votre CV et votre entretien dans les normes du pays d'accueil, après avoir ciblé les entreprises potentielles ;
- Informez-vous sur tous les aspects administratifs et légaux qui entourent votre départ (couverture sociale, mode d'imposition, etc.) ;
- Préparez le retour, si possible avant votre départ, notamment s'il y a lieu de négocier avec votre employeur.

Contact : CDEL – 01 BP 4960 – Cotonou – Tél. : (229) 21 32 64 75
cdelcotonou1@yahoo.fr – <http://www.cdelcotonou.org>

Chapitre 3 : Ouvrir un atelier Trouver un micro-crédit



3. Ouvrir un atelier / Trouver un micro-crédit

A) Présentation générale

Les Institutions de Microfinance (IMF)

- Les Mutuelles et Coopératives d'Épargne et de Crédit (FECECAM, CPEC, ...)
- Les Institutions de Crédits Directs (PADME, PAPME, FINADEV SA, ...)
- Les ONG à volet Micro-Finance (ACFB, CEPAM).

Les autorités de régulation du secteur

- Le Ministère chargé de la Micro-Finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MMFEJF) ;
- La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les partenaires au développement du secteur de la micro-finance

- La Banque Mondiale (Programmes PNDCC et PADSP) ;
- La DANIDA à travers le programme PADSA ;
- La Coopération Suisse au Bénin ;
- Le Millenium Challenge Account (MCA-Bénin).

Les Banques commerciales

Répartition des crédits par secteur d'activité

Secteurs	Pourcentage
Elevage	0,27%
Artisanat	1,82%
Services	0,28%
Agriculture	12,67%
Fabrication	0,73%
Commerce	77,34%
Autres	6,89%

Typologie de la clientèle

Clientèle	Pourcentage
Femmes	54%
Hommes	40%
Groupements	6%

[Source : Rapport de performances 2005, Consortium ALAFIA]

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Fonds National de la Microfinance



Le FNM gère le Micro-Crédit aux Plus Pauvres (MCPD).

À la fin août 2008, plus de 427.000 personnes ont bénéficié de micro-crédits d'un montant de 30.000 FCFA, soit un total de plus de 13 milliards de FCFA de micro-crédits accordés. La zone d'intervention du FNM couvre les 77 communes du Bénin.

Les partenaires stratégiques du programme :

INSTITUTION	CONTACT	DEPARTEMENT
<u>BRS Bénin</u> Banque Régionale de Solidarité	01 BP 097 Cotonou Tél. : (229) 21 31 80 15 (229) 21 31 80 16	ALIBORI – BORGOU – COUFFO – LITTORAL – PLATEAU – ZOU
<u>CCEC</u> Coopérative Chrétienne d'Épargne et de Crédit	03 BP 3901 Cotonou Tél. : (229) 21 31 80 15 (229) 90 91 40 03	ATLANTIQUE – OUEME
<u>CERIDAA</u> Centre d'Étude et de Recherches pour le Développement Agricole et Artisanal	BP 47 Comé Tél. : (229) 22 41 10 27 (229) 22 43 00 13	MONO
<u>CFAD</u> Centre pour la Formation et l'Appui au Développement à la base	06 BP 2272 Cotonou Tél. : (229) 21 33 72 78 (229) 21 37 42 88	ATACORA – COLLINES
<u>DWWMF</u> Donga Women Microfinance	BP 47 Comé Tél. : (229) 22 41 10 27 (229) 22 43 00 13	DONGA

Contact : Fonds National de la Microfinance – 01 BP 342 – Cotonou
Tél. : (229) 21 30 82 08 / (229) 21 30 02 44 – Fax : (229) 21 30 82 07
mcpp_fnm@yahoo.fr

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles



Les produits

- Le Micro-crédit individuel ;
- Le Micro-crédit de groupe ;
- Le Micro-crédit de groupement ;
- Le crédit avec éducation ;
- Le Micro-crédit de promotion de l'artisanat ;
- Le Micro-crédit immobilier ;
- Le crédit Relais ;
- Le Micro-crédit à la consommation.

Présentation

PADME a pour mission de rendre l'accès facile et rapide aux services financiers pour les micro-entreprises et toutes les personnes à faible revenu.

Cela entraîne une réduction significative et durable de la pauvreté et un renforcement de la croissance économique.

PADME couvre les 12 départements du Bénin pour être au plus près de ses clients.

Les conditions offertes

- Montant : Entre 20.000 FCFA et 10.000.000 FCFA
- Taux dégressif mensuel : 2%
- Durée : 1 à 18 mois
- Périodicité : mensuelle, bimestrielle, trimestrielle, semestrielle
- Possibilité de différé : 1 à 3 mois

SIEGE : C/647 Cadjèhoun, rue de la polyclinique 'Les Cocotiers'
08 BP 712 – Cotonou – Tél. : (229) 21 30 30 47 – Fax : (229) 21 30 23 78
padmeben@intnet.bj – <http://www.padmebenin.org>

Nos principales agences

Agence de Cotonou	Agence de Porto-Novo	Agence d'Abomey	Agence de Parakou
Maison PADME Parcelle 'G' lot 445 Quartier Suru-Léré Tél. : (229) 21 33 91 46	Maison Dosumu Boulevard Lagunaire BP 1824 – Porto-Novo Tél. : (229) 20 21 34 95	Maison Fiogbe Quartier Goho 03 BP 71 – Abomey Tél. : (229) 22 50 15 70	Ruelle « Hôtel La Princesse » 02 BP 01 – Parakou Tél. : (229) 23 61 25 86

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles



Département DONGA

- Bureau de Djougou – Tél. : 23-80-16-29

Département ATACORA

- Bureau de Natitingou – Tél. : 23-82-20-92

Département ZOU

- Bureau d'Abomey – Tél. : 22-50-15-70
- Bureau de Bohicon – Tél. : 22-51-16-10

Département ATLANTIQUE

- Bureau d'Allada – Tél. : 21-37-10-57
- Bureau de Ouidah – Tél. : 21-34-16-09
- Bureau de Calavi – Tél. : 21-36-24-92

Département OUÉMÉ

- Bureau d'Adjinan – Tél. : 20-21-34-95
- Bureau de Hounssouko – Tél. : 20-22-23-17
- Bureau de Ouando – Tél. : 20-22-02-29
- Bureau d'Adjarra – Tél. : 20-27-42-92

Département MONO

- Bureau de Lokossa – Tél. : 22-41-04-75

Département COUFFO

- Bureau d'Azovè – Tél. : 22-46-52-38

Département ALIBORI

- Bureau de Kandi – Tél. : 23-63-02-38

Département BORGOU

- Bureau d'Amawignon – Tél. : 23-61-36-93
- Bureau de Camp Adagbe – Tél. : 23-61-29-29

Département PLATEAU

- Bureau de Pobè – Tél. : 20-25-10-10
- Bureau d'Ifangni – Tél. : 20-25-71-32
- Bureau de Kétou – Tél. : 20-25-32-86

Département COLLINES

- Bureau de Dassa – Tél. : 22-53-06-62
- Bureau de Glazoué – Tél. : 22-54-08-45
- Bureau de Savalou – Tél. : 22-54-07-78
- Bureau de Savè – Tél. : 22-55-04-13

Département LITTORAL

- Bureau d'Ahogbohoulé – Tél. : 21-30-61-13
- Bureau de Suru-Léré – Tél. : 21-33-91-46
- Bureau d'Ayélawadjè – Tél. : 21-33-34-76
- Bureau de Sikècodji – Tél. : 21-32-14-11
- Bureau de Dantokpa – Tél. : 21-32-55-62
- Bureau de Zongo – Tél. : 21-31-43-38
- Bureau de Fifadji – Tél. : 21-04-56-21
- Bureau de Fidjrossè – Tél. : 21-04-57-40

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)



Mission du FNPEEJ :

Faciliter l'accès des PME et des jeunes aux moyens et outils de production par le biais du crédit.

L'accompagnement des jeunes se fait prioritairement par l'intermédiaire de l'ANPE, principale porte d'entrée du FNPEEJ.

L'ANPE apporte aux jeunes l'appui nécessaire pour le montage de leurs plans d'affaires à travers des formations et le renforcement de leurs capacités.

Critères d'éligibilité au FNPEEJ :

- Être de nationalité béninoise ;
- Être un jeune, homme ou femme, âgé de 15 à 40 ans, un groupe de jeunes organisé en GIE, coopératives ou autres formes de groupements légalement reconnus ;
- Être une entreprise génératrice de valeur ajoutée ;
- Avoir les capacités requises pour gérer le projet ou à défaut accepter de suivre une formation appropriée ;
- Accepter l'encadrement et le suivi rapproché du partenaire FNPEEJ chargé de cette assistance technique ;
- Le crédit obtenu par le jeune promoteur est débloqué progressivement par le FNPEEJ après analyse par le « CePEPE » et avis motivé du Comité de suivi ;
- Le crédit est octroyé par le FNPEEJ avec un taux d'intérêt de 5% pour les projets de micro-entreprises, et de 6% pour ceux soumis par les PME.
Les montants accordés se situent dans une tranche allant de 1.000.000 FCFA au minimum à 30.000.000 FCFA au maximum ;
- Pour le remboursement, les jeunes promoteurs de micro-entreprise bénéficient d'un différé d'un an et ne paieront pas d'impôt pour leur micro-entreprise durant cette période.

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)



Secteurs d'activité :

- Agroalimentaire ;
- Agro-industrie ;
- Artisanat ;
- Tourisme ;
- BTP ;
- Industries des métaux ;
- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Remarques :

- Sont éligibles aux ressources du FNPEEJ toutes les activités légalement reconnues au Bénin et génératrices de valeur ajoutée, à l'exception du transport et du commerce pur (achat/revente) ;
- L'objectif global du FNPEEJ vise à contribuer au développement économique et social du Bénin, en offrant aux PME le financement de leurs investissements et aux jeunes de 15 à 40 ans, issus du milieu rural ou urbain, le maximum de possibilités pour réaliser leurs projets d'entreprises ;
- Le FNPEEJ contribue, en collaboration avec le **PNUD**, à promouvoir l'emploi indépendant chez les jeunes, à améliorer leurs capacités d'insertion professionnelle et à développer en eux l'esprit d'entreprise ;
- Le bénéficiaire du crédit du FNPEEJ peut obtenir très facilement l'accès au Fonds National de Garantie (FONAGA) pour la couverture des risques.

Contact : Siège social du Ministère des Finances – 04 BP 559 – Cotonou
Tél. : (229) 21 08 23 92 / (229) 21 08 29 74 – fnpeejbenin@yahoo.fr

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Swisscontact



Mission : Contribuer à la réduction de la pauvreté dans le secteur de l'artisanat par le développement de la formation professionnelle.

Domaines prioritaires d'appui :

- Formation par apprentissage de type dual et perfectionnement des patrons.

Prestations :

- Développement de programmes de formation pour l'apprentissage de type dual et le perfectionnement des patrons validés par le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle (MESFTP) ;
- Élaboration de livrets de formation pour les formateurs et les apprenants ;
- Formation de plusieurs apprentis et patrons ;
- Organisation de la 4^{ème} édition du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) dans quatre métiers ;
- Développement du Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) en cours ;
- Développement du programme de formation pour les femmes de Savè ;
- Développement de nouveaux métiers tels que la mécanique automobile, la photographie et autres en cours ;
- Développement de l'ingénierie de formation et de stratégies pour l'économie locale à travers la micro-finance.

Partenaires : Association Française de Développement (AFD), Borne Fonden, Bureau d'Appui aux Artisans, Confédération Nationale des Artisans du Bénin (CNAB), Coopération Technique Belge (CTB), DANIDA, FODEFCA, Union Européenne (UE), UNICEF.

Contact : Swisscontact – 08 BP 1117 – Cotonou
Tél. : (229) 21 38 34 19 – Fax : (229) 21 38 34 19
swisscontact@intnet.bj – <http://www.swisscontact.ch>

Antenne : 02 BP 366 – Parakou
Tél. : (229) 23 10 06 36 – Fax : (229) 23 10 06 36
chacranfrido@yahoo.fr

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Centre pour la Formation et le Développement à la Base

CFAD - BENIN

Conditions d'accès au crédit :

- Être de nationalité béninoise ;
- Avoir une activité reconnue par la Direction Nationale de l'Artisanat dans les branches suivantes :
Bâtiment ; Alimentation ; Métaux et construction mécanique ; Pierre ; Bois et fibres ; Textiles ; Habillement ; Poterie et céramiques ; Électronique, électricité et froid ; Hygiène et soins corporels.

Le programme comprend :

- Financement des besoins en fonds de roulement
 - Montant : 200.000 FCFA au minimum ;
 - Taux d'intérêt : 1% sur l'encours ;
 - Durée du remboursement : 12 mois, dont 03 mois de différé si nécessaire.
- Financement des équipements
 - Montant : entre 200.000 FCFA au minimum et 10.000.000 FCFA au maximum ;
 - Taux d'intérêt : 1% sur l'encours ;
 - Durée du remboursement : 04 ans, dont 03 mois de différé si nécessaire.
- Frais de dossier
 - 3.000 FCFA si le montant du crédit est inférieur ou égal à 600.000 FCFA ;
 - 0,5% du montant pour tous les crédits supérieurs à 600.000 FCFA.

Garantie exigée :

- Garantie financière : Dépôt de garantie à hauteur de 10% du crédit ;
- Garantie matérielle : hypothèque, nantissement, gage ;
- Garantie personnelle : caution du collectif.

Contact : CFAD Bénin – 06 BP 2272 – Cotonou

Tél. : (229) 21 33 72 78 – Fax : (229) 21 33 24 75

contact@cfadbenin.org – <http://www.cfadbenin.org>

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Fonds de Garantie des Artisans (FOGA)

Les partenaires du FOGA :

- Direction du Développement et de la Coopération Suisse ;
- Confédération Nationale des Artisans du Bénin (CNAB) ;
- PADME.



Qui est concerné par le FOGA ?

- Les micro-entreprises du secteur de l'artisanat.

Qui peut bénéficier des services du FOGA ?

- Les artisans ;
- Les artisans membres des organisations professionnelles d'artisans affiliées à la CNAB.

Comment obtenir la garantie du FOGA ?

Pour être bénéficiaire du FOGA, il faut :

- Être membre d'une organisation professionnelle d'artisans affiliée à la CNAB ;
- Être à jour des cotisations vis-à-vis de son association ;
- Appartenir à une association à jour de ses cotisations vis-à-vis de la CNAB ;
- Exercer effectivement une activité artisanale ;
- Produire les visas de garantie (association, collectif, comité de gestion CNAB) ;
- Être éligible conformément aux conditions du PADME ;
- Accepter de souscrire à une assurance vol, incendie, etc. pour ses équipements ;
- Accepter de se soumettre aux exigences d'étude de dossiers du PADME ;
- Accepter en cas de non respect des échéances de paiement, le suivi et la médiation des responsables de son association et ceux du collectif de sa localité ;
- Accepter en cas d'incapacité de remboursement, la reprise sans dédommagement du matériel ;
- Accepter de payer pour le compte du FOGA 1% du montant du crédit sollicité.

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Fonds de Garantie des Artisans (FOGA)



Quelle est la spécificité des crédits garantis par le FOGA ?

- Le crédit couvert par le FOGA n'est pas en monnaie physique, ni en monnaie fiduciaire mais en équipement ;
- Le montant du crédit varie entre 20.000 FCFA et 10.000.000 FCFA ;
- La durée maximale du remboursement est de 36 mois (03 ans) ;
- Un différé de 01 à 06 mois est négociable ;
- Le taux d'intérêt est de 2% par mois sur l'encours pour tout crédit de 02 ans, et de 1,5% par mois sur l'encours pour tout crédit de plus de 02 ans.

Quels sont les principaux canaux d'information sur le FOGA ?

- Agences et bureaux du PADME : voir page 35.

BUREAU D'APPUI AUX ARTISANS

COTONOU (siège) : Quartier Mifongou, SCOA – GBETO,
Carré 333/334 03BP 4232 Cotonou
Tél. (229) 21- 31- 67-76, Fax. (229) 21- 31^{er} 19- 31
Email : baacotonou@yahoo.fr

PARAKOU (antenne) : Quartier Zongo, face Centre des
Aveugles, à coté du CAEB, 02 BP 584 Parakou
Contacts téléphoniques :
(229) 90-91-70-39/90-02-99-96
Email : baaparakou@yahoo.fr

**Fédération Nationale des Artisans
du Bénin (FENAB)**

Siège : O3BP 3593- Cotonou, Tél.21- 38-23-82,
Email : fenab93@yahoo.fr

**Bureaux des collectifs d'associations d'artisans
dans toutes les communes du Bénin**

Agents d'Appui Technique à la Promotion
du Réseau d'Information, de Conseils et d'Animation
(RICA) de la FENAB à Cotonou, Porto-Novo, Abomey,
Lokossa, Parakou et Natitingou

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Bureau d'Appui aux Artisans

Établissement de promotion et de développement du secteur de l'artisanat en Afrique de l'Ouest, financé par la Coopération Suisse.



Prestations de service :

- Études d'identification, de faisabilité, d'impact ; mise en œuvre ; suivi-accompagnement ; évaluation (à mi-parcours et finale), etc. ;
- Accompagnement à la création d'associations, de coopératives, de réseaux, de fédérations, etc. ;
- Formation des élus et leaders d'organisations professionnelles ;
- Formation des artisans, amélioration de l'apprentissage, formation de type dual des apprentis artisans, formation des cadres de terrain ;
- Appui-conseil, promotion des produits artisanaux, recherche de nouveaux marchés, promotion des filières (karité, poterie, lait, etc.) ;
- Encadrement des étudiants en fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle universitaires dans le cadre de la réalisation de leurs mémoires et thèses.

Partenaires (liste non exhaustive) :

- Coopération Suisse ;
- Corps de la paix (Bénin) ;
- Banque Régionale de Solidarité (BRS-Bénin) ;
- PADME ;
- Swisscontact ;
- Confédération Nationale des Artisans du Bénin (CNAB) ;
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) ;
- Université d'Abomey-Calavi : ENEAM, Flash, FASEG, etc.

Contact : Bureau d'Appui aux Artisans – 03 BP 4232 – Cotonou

Tél. : (229) 21 31 67 76 – Fax : (229) 21 31 19 31 – baacotonou@yahoo.fr

Antenne : Bureau d'Appui aux Artisans – 02 BP 584 – Parakou

Tél. : (229) 23 10 04 83 – baaparakou@yahoo.fr

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE-Bénin)



Mission : Renforcement des capacités pratiques et stratégiques des populations défavorisées.

Cible : les populations défavorisées, les femmes, les artisans, les élèves, les communautés de base.

Produits et services :

- Appui-accompagnement des artisans ;
- Éducation pour un changement de comportement ;
- Promotion de l'équité-genre ;
- Promotion des initiatives locales de développement.

Partenaires :

- Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) ;
- Agence de Financement des Initiatives de Base (AGeFIB) ;
- Différents ministères en charge de l'Environnement, de l'Éducation, de la Femme, et de l'Artisanat ;
- Service Allemand de Développement (DED) ;
- Service des Églises Évangéliques en Allemagne pour le Développement (EED) ;
- Fonds Canadien d'Initiatives Locales (FCIL).

Zones d'intervention :

- Départements de l'Ouémé, du Plateau, de l'Atlantique, de la Donga, du Borgou.

Contact : CIPCRE-Bénin – 01 BP 287 – Porto-Novo

Tél. : (229) 20 24 72 49 / Fax : (229) 20 24 80 50

cipcre.benin@cipcre.org – <http://www.cipcre.org/cipcrebenin>

Antenne : Quartier Sassirou (1^{er} arrondissement) – Djougou

Tél.: (229) 97 57 63 06 / 97 58 94 21

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Fonds de Développement, de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA)

Assurer l'adaptation permanente des qualifications des ressources humaines aux besoins du secteur privé, en vue de la compétitivité des entreprises, de la productivité des travailleurs, et de la lutte contre le chômage.



Cible : Artisans, apprentis, demandeurs d'emploi, déscolarisés, déflatés et départs volontaires de la fonction publique, travailleurs du monde rural, etc.

Mission :

- Recevoir et gérer les ressources destinées au financement et à la promotion de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ;
- Financer les actions de formation professionnelle et de perfectionnement de la main d'œuvre, ainsi que les formations par alternance ou apprentissage et les projets d'intérêt collectif visant l'insertion professionnelle et l'amélioration de la productivité ;
- Promouvoir par l'information et l'appui nécessaire, le développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage.

Domaines d'appui / Prestations :

1.- Secteur moderne

- Financement, sur demande des entreprises, d'études de besoins en formation et d'actions de formation au profit des employés (subvention jusqu'à 100%) ;

2.- Secteur informel : secteur de l'artisanat

- Financement à hauteur de 90% (à la demande des promoteurs) des sessions de perfectionnement ou de recyclage ;
- Financement de l'apprentissage de type dual.

Contact : FODEFCA – 01 BP 4420 – Cotonou

Tél. : (229) 21 33 96 50 – Fax : (229) 21 33 96 51 – fodefca@intnet.bj

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Fonds de Développement, de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA)



2 bis.– Secteur informel : secteur agricole

- Appui des travailleurs du monde agricole pour la formation dans les domaines de la production végétale et animale (apiculture, transformation de produits agricoles, stockage, conservation des produits, gestion de la qualité, protection de l'environnement) ;
- Appui pour le renforcement organisationnel.

3.– Insertion professionnelle des jeunes

- Financement pour le renforcement de capacités de porteurs de projets et de jeunes justifiant d'une garantie d'embauche ou d'installation, en vue du démarrage des activités de leurs entreprises ou de leur insertion dans le monde du travail.

4.– Prestations

- Financement des actions de formation au profit des travailleurs ;
- Appui-conseil aux bénéficiaires.

Partenaires :

- Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle (MESFTP) ;
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) ;
- Confédération Nationale des Artisans du Bénin (CNAB) ;
- Ambassade royale du Danemark (DANIDA) ;
- Programme Swisscontact – Coopération Suisse, etc.

Contact : FODEFCA – 01 BP 4420 – Cotonou

Tél. : (229) 21 33 96 50 – Fax : (229) 21 33 96 51 – fodefca@intnet.bj

Antennes : FODEFCA Bohicon : Tél. : (229) 22 51 00 78

FODEFCA Lokossa : Tél. : (229) 22 41 02 36

FODEFCA Natitingou : Tél. : (229) 21 61 36 80

FODEFCA Parakou : Tél. : (229) 23 82 02 55

3. B) Micro-finance : les fonds disponibles

Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement



Mission : Offrir un accès aux crédits productifs, à l'épargne et aux formations d'accompagnement.

Cible : les familles les plus défavorisées des zones périurbaines et rurales qui sont exclues des systèmes de crédit et d'épargne formels.

Produits et services :

- Crédit-Épargne ;
- Formations en gestion de crédit, en entrepreneuriat, en santé familiale ;
- Accompagnement social (écoute-conseils, accompagnement familial).

Partenaires (liste non exhaustive) :

- Millenium Challenge Account (MCA-Bénin) ;
- Banque Régionale de Solidarité (BRS-Bénin) ;
- Programme National de Développement Conduit par les Communautés.

Conditions :

- Habiter ou exercer son activité dans une des zones d'intervention de Alidé ;
- Renouvellement du crédit en fonction de la qualité du remboursement du crédit précédent, de l'évolution de l'activité et du niveau d'épargne constituée ;
- Durée du crédit variable de 3 à 24 mois ; montant du crédit variable entre 5.000 FCFA et 10.000.000 FCFA ; taux d'intérêt variable entre 1% et 2% par mois ; échéancier hebdomadaire, par quinzaine ou mensuel avec possibilité de différé de 2 mois maximum ;
- Caution du groupe solidaire (03 à 10 personnes) ou caution morale d'une personne garante pour les prêts individuels ; garantie matérielle obligatoire pour les prêts supérieurs ou égaux à 200.000 FCFA en individuels ;
- Pièces à fournir : 3 photos d'identité et attestation de résidence ; frais de dossier et Solidarité Décès s'élevant à 1% du crédit octroyé, payés le jour du décaissement.

Contact : Alidé – 01 BP 908 – Cotonou

Tél. : (229) 21 33 32 11 / alide@alide-bj.org – <http://www.alide-bj.org>

3. Ouvrir un atelier / Trouver un micro-crédit

C) Canevas d'un plan d'affaires

1. Résumé

- A) Idée d'entreprise
- B) Le promoteur
- C) Adéquation Promoteur / Projet

2. Étude commerciale

- A) Le produit
- B) Étude de la demande
- C) Étude de l'offre et de la concurrence
- D) Prévisions de vente
- E) Plan Marketing (4 P)
 - 1.– Produit
 - 2.– Prix
 - 2.– Place
 - 4.– Promotion

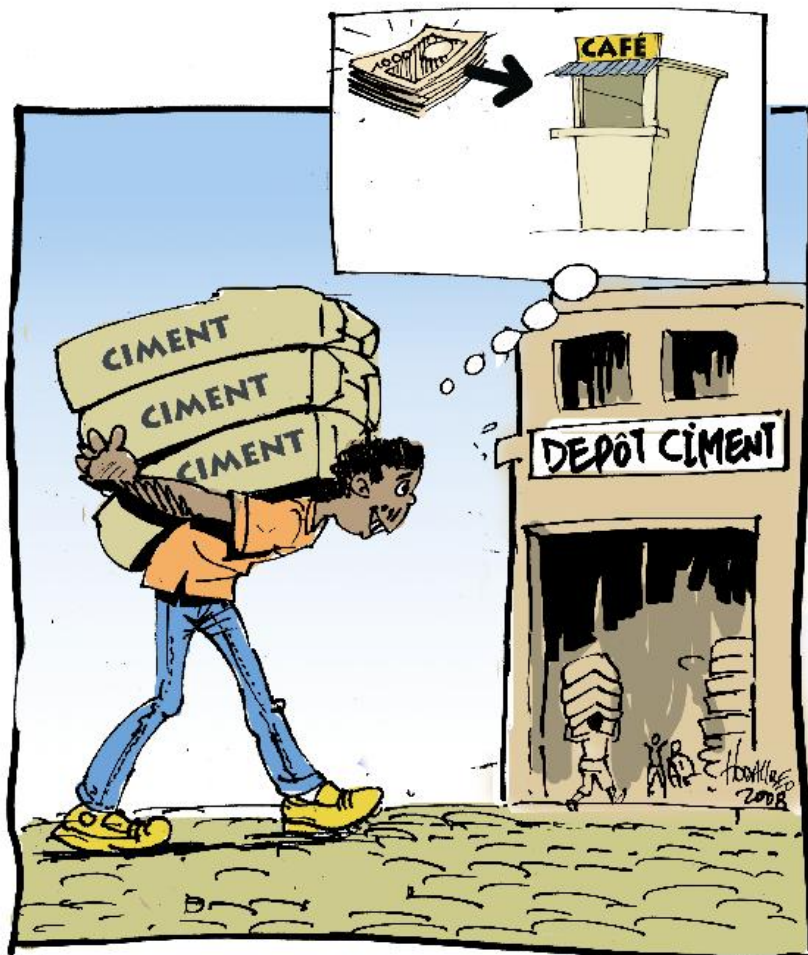
3. Étude technique

- A) Évaluation des moyens de production
- B) Processus de production
- C) Tableau d'amortissement des matériels et équipements
- D) Tableau des coûts de production
- E) Tableau du personnel

4. Étude financière et économique

- A) Tableau d'investissement initial
- B) Tableau de remboursement du crédit
- C) Compte d'exploitation prévisionnel
- D) Tableau du plan de trésorerie
- E) Tableau du bilan d'ouverture

Chapitre 4 : Auto-emploi / Reprise d'activité
Offres d'emplois sur Internet



4. Auto-emploi / Reprise d'activité / Jobs sur Internet

A) Agence Nationale Pour l'Emploi

Qui peut s'adresser à l'ANPE ?

- Les demandeurs d'emploi et les employeurs ;
- Les jeunes promoteurs d'entreprises ;
- Les chercheurs d'informations sur l'emploi et la formation.



A son arrivée à l'ANPE, le demandeur d'emploi doit remplir une fiche d'inscription et joindre un CV pour faciliter la mise en relation avec les employeurs.

Diplômes		Année d'obtention	Etablissements

Années	Postes occupés ou tâches exécutées	Structures	Durée de l'emploi
1			
2			
3			

1	
2	
3	

Contact : Agence Nationale Pour l'Emploi – 10 BP 99 – Cotonou
 Tél. : (229) 21 31 86 79 / (229) 21 31 86 80 – Fax : (229) 21 31 86 78
directiongenerale@anpe-bj.org – <http://www.anpe.bj>

4. Auto-emploi / Reprise d'activité / Jobs sur Internet

A) Agence Nationale Pour l'Emploi

Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI)



Cible : les jeunes ruraux sachant lire et écrire, les femmes et les jeunes diplômés des Universités, des Écoles et des Centres de formation professionnelle.

Critères d'éligibilité :

- Être de nationalité béninoise et être âgé de 18 à 40 ans ;
- Opter pour l'emploi indépendant ;
- Être diplômé ou à défaut, savoir au moins lire, écrire et compter ;
- Exercer une activité génératrice de revenus et d'emplois s'il s'agit de postulants exerçant déjà une activité et qui souhaitent renforcer leurs capacités.

Composantes du programme : Encadrement, formation et renforcement de capacités.

Champ d'intervention : Activités de production, de transformation, de commercialisation liée au processus de production ou de transformation.

Secteurs d'activité : agriculture, élevage, pêche, artisanat, petite industrie.

Contact : Agence Nationale Pour l'Emploi – 10 BP 99 – Cotonou
Tél. : (229) 21 31 86 79 / (229) 21 31 86 80 – Fax : (229) 21 31 86 78
directiongenerale@anpe-bj.org – <http://www.anpe.bj>

Antennes : ANPE Cotonou Akpakpa : Tél. : (229) 21 33 45 87
ANPE Bohicon : Tél. : (229) 22 51 07 14
ANPE Parakou : Tél. : (229) 23 61 26 73
ANPE Porto-Novo : Tél. : (229) 20 21 20 86
ANPE Lokossa : Tél. : (229) 22 41 02 43
ANPE Natitingou : Tél. : (229) 23 82 11 78
directiongenerale@anpe-bj.org – <http://www.anpe.bj>

4. Auto-emploi / Reprise d'activité / Jobs sur Internet

A) Formation en agropastoral au Centre Songhai



Objectif :

- Offrir une formation professionnelle aux jeunes déscolarisés des milieux ruraux ;
- Durée de formation : 3 mois ; spécialités de formation : pisciculture, élevage, transformation agroalimentaire, agriculture.

Conditions :

- Vivre en milieu rural et avoir au moins le CEP ;
- S'engager à s'installer dans sa communauté après la formation ;
- Accepter de se mettre en coopérative.

Après formation :

- Soutenance d'un plan d'affaires devant un jury ;
- Dépôt du plan d'affaires en deux exemplaires.

Autres perspectives :

- Mise en stage d'expérience professionnelle des jeunes diplômés sans emploi ;
- Mise en apprentissage des jeunes en situation difficile ;
- Formation des jeunes filles au leadership en entrepreneuriat ;
- Formation à l'entrepreneuriat des jeunes en conflit avec la loi.

Contact : Centre Songhai – BP 597 – Porto-Novo
Tél. : (229) 20 24 68 81 – Fax : (229) 20 24 72 50
<http://www.songhai.org>

4. Auto-emploi / Reprise d'activité / Jobs sur Internet

A) Formation des jeunes à l'entrepreneuriat



Objectif :

- Former les jeunes à l'esprit d'entreprise en leur donnant les outils nécessaires à l'élaboration d'un plan d'affaires et à la gestion d'une entreprise ;
- Développer chez les jeunes l'esprit d'auto-emploi et de création d'emploi pour d'autres jeunes ;
- Lutter contre l'exode rural et la délinquance juvénile.

Conditions :

- Être de nationalité béninoise et être âgé de 18 à 35 ans ;
- Avoir au moins le BEPC et une idée de projet réalisable ;
- Délai d'au plus trois mois pour le dépôt des plans d'affaires après la formation.

Contact : MJSL – 03 BP 2103 – Cotonou

Tél. : (229) 21 30 36 14 – Fax : (229) 21 38 21 36

<http://www.mjssl.bj/webmail>

ProDogbo

Projet de formation professionnelle, d'appui scolaire et d'assistance sociale.



Mission :

- Aide à la scolarisation et à la formation des enfants et adolescents au Bénin : achat de matériel et d'uniformes scolaires, paiement des frais d'inscription à l'école, assistance sociale, cours de soutien, soins médicaux de base ;
- Soutien d'initiatives en faveur des enfants et des adolescents : soutien aux activités culturelles et sportives (football, basket-ball, fabrication du savon, cours de batik, manifestations musicales) ;
- Formation politique, civique et sociale des enfants et adolescents : discussions collectives et régulières.

Contact : ProDogbo – BP 05 – Dogbo

Tél. : (229) 22 46 31 35 / (229) 93 41 33 24

pro-dogbo.benin@yahoo.fr – <http://www.pro-dogbo.de>

4. Auto-emploi / Reprise d'activité / Jobs sur Internet



B) Fondation Paul-Gérin-Lajoie / AFPB : Appui à la Formation Professionnelle au Bénin



Durée du projet : 4 ans (de septembre 2006 à juillet 2010).

Zone d'intervention : Cotonou

Déroulement de la formation

- Formation d'une durée de 14 mois chez des maîtres artisans et des exploitants (mécanique d'entretien auto et moto, froid domestique, maraîchage) ;
- Formation à l'entrepreneuriat avec démarrage de micro-entreprise, gestion des ressources et plan d'affaires.

Couches ciblées

- Conducteurs de taxis motos « Zémidjans » et les jeunes filles déscolarisées.

Objectif général

- Contribuer à la lutte contre la pollution par une approche intégrée de formation professionnelle et d'insertion socio professionnelle des conducteurs de taxis motos et des jeunes filles déscolarisées de Cotonou.

Objectifs spécifiques

- Offrir une alternative aux chauffeurs de taxi motos en terme d'emploi en formant parmi eux 120 néo-alphabétisés ;
- Former dans les filières porteuses et respectueuses de l'environnement 30 jeunes filles déscolarisées ;
- Contribuer à la diminution de la pollution à Cotonou ;
- Bonifier l'offre de formations du réseau informel.

Partenaires financiers

- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) ;
- Agence Canadienne de Développement International (ACDI) ;
- Fondation Paul-Gérin-Lajoie (FPGL).

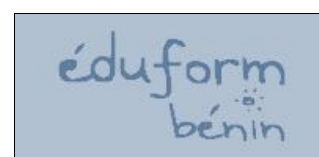
Contact : AFPB – Boulevard du Canada, Immeuble Hountondji – Cotonou

Tél. : (229) 21 30 75 50 – Fax : (229) 21 30 53 82 – projetafpb@yahoo.fr

4. Auto-emploi / Reprise d'activité / Jobs sur Internet

C) Offres d'emplois sur Internet

- <http://www.beninemploi.com>
Enregistrement de CV et candidatures en ligne.
- <http://www.emploi-international.org>
Offres d'emplois à l'international.
Actualisation quotidienne.
- <http://www.eures-jobs.com>
Le portail d'offres d'emplois de l'Union Européenne.
- <http://www.eduformbenin.com>
Portail d'informations sur le marché du travail au Bénin.
- <http://www.afrojob.com>
Site dédié à l'emploi en Afrique francophone.
Offres d'emploi, formation et intérim en Afrique.
Le site emploi 100% Afrique.
Création d'un espace personnel pour le jeune et d'un espace professionnel pour l'entreprise.
Offres d'emplois actualisées régulièrement.
- <http://www.jobafrique.com>
Site de recherche d'emploi en Afrique.
Annonces d'offres d'emplois et dépôt de CV en ligne.
- <http://www.virao.org>
Voyage d'Intégration et de Randonnée en Afrique de l'Ouest.
Pays visités : Bénin, Niger, Burkina Faso, Ghana.
VIRAO est proposé à tout jeune scolarisé dont l'âge est compris entre 8 et 20 ans sans distinction de pays, d'origine, de sexe, de race ou de religion.
La participation des ressortissants de l'espace CEDEAO ainsi que de la diaspora Ouest-Africaine est vivement souhaitée et encouragée.



Chapitre 5 : Sensibilisation



5. Sensibilisation

A) Port du préservatif masculin



Mode d'emploi



1. Déchirez doucement l'emballage pour ne pas abîmer le préservatif (attention au contact avec les dents, les bijoux et les ongles, c'est fragile).



2. Posez le préservatif sur l'extrémité du pénis en érection;
 - Pincez le petit réservoir entre deux doigts pour en chasser l'air.



3. Déroulez-le doucement sur le pénis en érection (veillez à le dérouler dans le bon sens).



- Parfois utile, parfois sympa:**
Pour limiter les risques de rupture, enduisez l'extérieur du préservatif de lubrifiant à base d'eau.



4. Immédiatement après l'éjaculation, le garçon doit se retirer en retenant le préservatif à la base du sexe pour ne pas le perdre.



5. Fermez le préservatif en le nouant jetez le dans une poubelle.

!!! Pour chaque rapport sexuel, utilisez un nouveau préservatif.

!!! Il ne sert à rien de mettre deux préservatifs.

Le préservatif ressemble à un doigt en caoutchouc très fin avec un petit réservoir qui sert à recueillir le sperme. Il faut le mettre avant toute pénétration vaginale ou anale et fellation.

Ne mettez pas le préservatif au dernier moment car du liquide séminal (liquide transparent qui contient des spermatozoïdes) peut s'écouler du gland avant l'éjaculation.

Si le préservatif se déchire ou reste dans le vagin (ou l'anus), il peut y avoir une fuite de sperme et donc un risque de grossesse et/ou de transmission d'une MST.

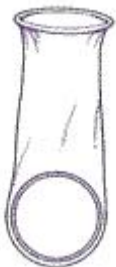
5. Sensibilisation

A) Port du préservatif féminin

Le préservatif féminin est un nouveau moyen de se protéger des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH. C'est aussi un moyen de contraception. Il est en polyuréthane lubrifié, une matière très solide et qui transmet la chaleur. Plus large que le préservatif masculin, il se place à l'intérieur du vagin grâce à un anneau souple.



ETAPE 1



Frotter le préservatif pour bien préparer le lubrifiant

ETAPE 2



Maintenir la bague et la **pincer**

ETAPE 3



Introduire le préservatif aussi loin que possible

ETAPE 4



Pousser vers le haut. **Veiller** à ce que le préservatif ne soit pas tordu

ETAPE 5



Pendant les rapports sexuels, **guider** le pénis à l'intérieur du préservatif

ETAPE 6



Pincer la bague vers l'extérieur en la faisant tourner. **Jeter** le préservatif dans une poubelle.

5. Sensibilisation

A) Où puis-je me faire gratuitement dépister et conseiller ?



ATLANTIQUE / LITTORAL COTONOU

CIDAG Guinkomey
Laboratoire de référence PNLs
Hôpital de zone de Suru-Lere
Hôpital Camp Guezo
Hôpital Saint Luc
CTA / CNHU
Centre de santé Ménontin
Centre de santé Bethesda
ONG « Arc-en-ciel »
ONG « Racines »
Centre de maternité Cotonou 1

KPOMASSÈ

Centre de santé Tokpa-Domè
Centre de santé Kpomassè

ALLADA

ONG « CPADES »
CDTUB

AUTRES SITES

CPIS Bon Samaritain (Godomè)
Hôpital de zone Ouidah

PORTO-NOVO

CIPEC Ouémé
CHD Ouémé
SDTS Ouémé
Hôpital El Fateh
Centre de santé Oganla
Centre de santé Houinme
Centre de santé Attake
Clinique Louis Pasteur
Centre de santé Bon Samaritain
ONG « CI-AF Bénin »
ONG « Sidaction »
ONG « Action Social »

NB : Le dépistage du VIH est gratuit dans les centres de dépistage présents dans chaque département.

Des campagnes de dépistage mobiles sont organisées chaque année dans tout le Bénin.

Source :



RABeJ/Sida – 03 BP 2829 – Cotonou
Tél. : 21.35.12.90 – rabejsida@yahoo.fr

5. Sensibilisation

A) Où puis-je me faire gratuitement dépister et conseiller ?



MONO / COUFFO

COMÈ

Hôpital de zone Comé
Centre de santé Comé

LOKOSSA

CHD Mono (Lokossa)
CIPEC Mono (Lokossa)
Centre de santé Koudo

APLAHOUÉ

Centre de santé Aplahoué
Hôpital de zone Aplahoué

DJAKOTOMÈ

ONG « APH Gohomè »
Centre de santé Djakotomè

GRAND-POPO

Centre de santé Grand-Popo
ONG « La vie nouvelle » Hilakondji

ATHIÉMÈ

Centre de santé Athiémè
Centre de santé Adohoun

OUÉMÉ / PLATEAU

Centre de santé Ifangni
Centre de santé Bonou
Centre de santé Adjara
Centre de santé Avrankou
Centre de santé Aguégué
Centre de santé Adjohoun
Centre de santé Pobè
Centre de santé Adja-Ouèrè
Centre de santé Kétou
Hôpital de zone Sakété

NB : Le dépistage du VIH est gratuit dans les centres de dépistage présents dans chaque département. Des campagnes de dépistage mobiles sont organisées chaque année dans tout le Bénin.

Source :

RABeJ/SIDA

RABeJ/Sida – 03 BP 2829 – Cotonou
Tél. : 21.35.12.90 – rabejsida@yahoo.fr

5. Sensibilisation

A) Testez vos connaissances !

1°) Aujourd'hui, le préservatif est le seul moyen de protection contre le VIH / SIDA.

Vrai Faux



© <http://www.preventionsida.org>

2°) Une maman séropositive peut allaiter son bébé qui vient de naître.

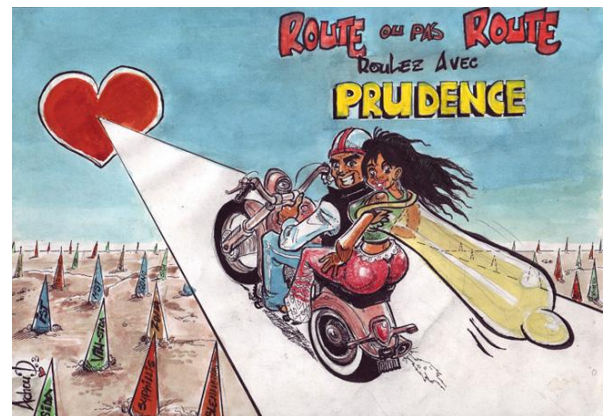
Vrai Faux

3°) Un traitement bien conduit guérit le SIDA.

Vrai Faux

4°) SIDA et VIH c'est la même chose.

Vrai Faux



© <http://www.maisondesjournalistes.org>

6°) Si je bois dans le même verre qu'une personne atteinte du virus du SIDA, je vais également être contaminé.

Vrai Faux

7°) Coucher avec une fille vierge peut guérir une personne atteinte du virus du SIDA.

Vrai Faux

Réponses : 1°) Vrai 2°) Faux 3°) Faux 4°) Faux 5°) Faux 6°) Faux 7°) Faux

5. Sensibilisation

B) « Toutes les filles à l'école ! »



Au Bénin, une fille sur trois ne va pas à l'école.

Pour promouvoir l'éducation des filles, la Direction de la Promotion de la Scolarisation des Filles, en partenariat avec l'**UNICEF** et plusieurs autres acteurs, lance chaque année, depuis octobre 2005, une vaste campagne nationale d'accélération de la scolarisation des filles intitulée « **Toutes les filles à l'école !** ».

De grands panneaux sont disposés un peu partout dans le Bénin, aux endroits où les écoles sont le moins fréquentées par les filles.

Pour améliorer la visibilité de la campagne, une caravane itinérante de 4 jours a été organisée cette année sur trois axes du Nord au Sud du Bénin.

L'ouverture a eu lieu à Toviklin (Couffo), et la clôture à Glazoué (Collines).

Les Zémidjans ont également été sollicités, et ils ont arboré des T-shirts reprenant l'affiche de sensibilisation.

Cette campagne est l'illustration du programme d'accélération de la scolarisation des filles développé au Bénin. Elle a pu être organisée grâce à la participation de l'État béninois, à l'ONG « **Aide et Action International** », mais aussi grâce à la Coopération Suisse, USAID, PLAN, BORNE Fonden, l'Ambassade de France, l'Ambassade des Pays-Bas, CRS.

Source : Ida TOKPO MEDALI, Chargée de Mission, **Aide et Action International**.

Plus d'informations : http://www.aide-et-action.ch/ewb_pages/b/benin_programme.php



Contact : Aide et Action International – 08 BP 954 – Cotonou

Tél. : (229) 21 10 13 98 – aeaben@intnet.bj – <http://www.aide-et-action.org>

5. Sensibilisation

C) Mains propres

Se laver les mains peut sauver une vie !



Un peu d'histoire...

L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé 2008 Année internationale de l'hygiène.

Le 15 octobre est la Journée internationale des mains propres.

Le simple geste de se laver les mains peut sauver une vie. Le lavage des mains au savon est la meilleure mesure de prévention contre la diarrhée et la pneumonie.

Ces deux maladies sont responsables de décès de plusieurs millions d'enfants de moins d'un an chaque année dans le monde.

Source : Institut de la Santé Publique, France

Concentration de bactéries par cm ²	
Téléphone	3895
Table de bureau	3249
Clavier d'ordinateur	511
Souris d'ordinateur	260
Fax	47
Cuvette des toilettes	8
Source : Etude américaine Clorox / 2004	

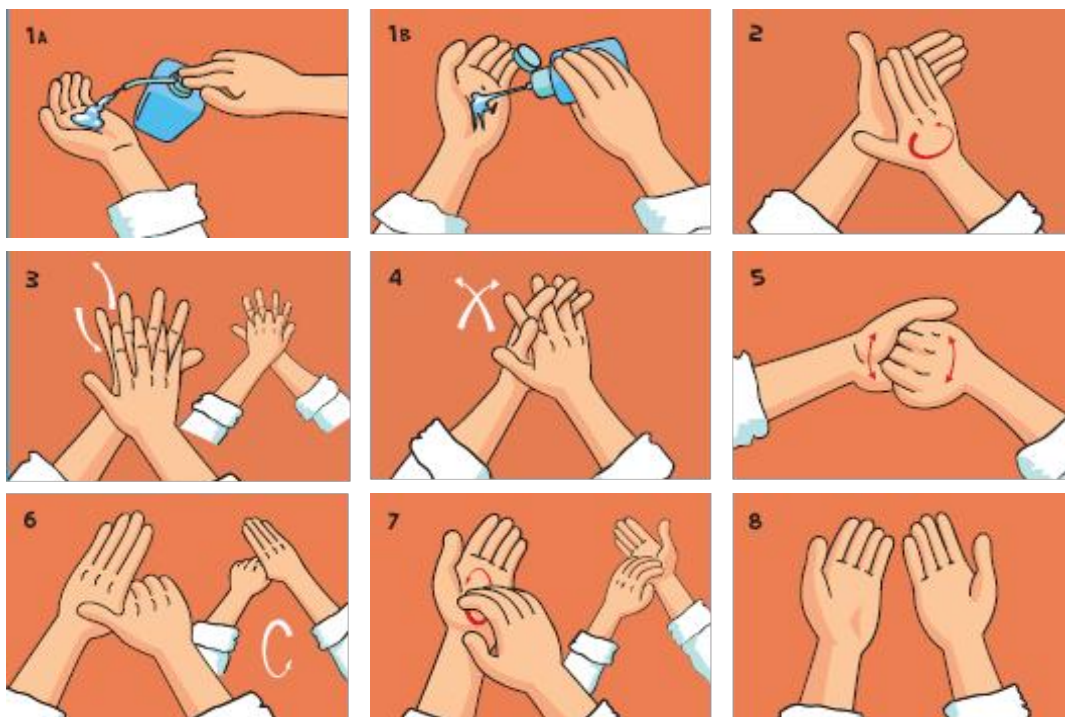
5. Sensibilisation

Quand se laver les mains ?

- Avant de cuisiner ;
- Avant et après chaque repas ;
- Après avoir éternué ou toussé ;
- En sortant des toilettes ;
- Après avoir été en contact avec un animal ;
- En arrivant à la maison, surtout si vous avez pris les transports en commun ;
- Après avoir passé du temps avec une personne malade.

Comment bien se laver les mains ?

- Pendant 30 secondes avec de l'eau propre, le temps de tuer toutes les bactéries ;
- En utilisant du savon liquide, car les pains de savon sont des nids à bactéries ;
- Bien s'essuyer avec une serviette propre ou un mouchoir en papier à usage unique.



Chapitre 6 : Pêle-mêle



6. Pêle-mêle

A) Auteurs du guide



Centre Afrika Obota

03 BP 1514 – Cotonou – République du Bénin

Tél. : (229) 21 30 42 10 – Fax : (229) 21 30 52 71 – caobenin@intnet.bj

Antenne CAO Parakou : 02 BP 79 – Tél. : (229) 23 61 25 56

Bureau ACEF Dassa : BP 10 – Tél. : (229) 22 53 00 44



Service Allemand de Développement

01 BP 394 Recette Principale – Cotonou – République du Bénin

Tél. : (229) 21 31 01 67 / (229) 21 31 03 95 – Fax : (229) 21 31 13 35

ben@ded.de – <http://benin.ded.de>

Le programme ProDOSC est cogéré par le CAO et le DED :

ProDOSC Sud : Quartier Akpakpa – Tél. : (229) 21 33 71 24

ProDOSC Zou/Collines : 01 BP 394 – Tél. : (229) 22 10 03 65

ProDOSC Atacora/Donga : BP 649 – Tél. : (229) 23 82 02 10

ProDOSC Borgou/Alibori : BP 1084 – Tél. : (229) 23 61 27 12

6. Pêle-mêle

B) Jeu-concours

Veillez répondre aux questions ci-dessous, et nous faire parvenir le feuillet détachable par la Poste.

Au siège du CAO : Centre Afrika Obota – 03 BP 1514 – Cotonou

À l'antenne du CAO : CAO Parakou : 02 BP 79

Au siège du DED : Service Allemand de Développement – 01 BP 394 – Cotonou

A gagner : Bons « Coaching Emploi », bons de livres / dictionnaires, bons 1 heure Internet.

Attention !

N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées et votre numéro de téléphone.

Le jeu sera clôturé le **15.03.2009**.

Passé ce délai, les réponses reçues ne seront plus prises en compte.



-
1. Que signifie le sigle « LMD » ?
.....
 2. Qui peut bénéficier du FOGA au Bénin ?
.....
 3. Explique en une phrase courte les activités du PADME.
.....
 4. Que signifie le sigle « CNF » ?
.....
 5. Comment s'appelle le Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes ?
 FEPEJ FNPEEJ FPEJ
 6. Que signifie le sigle « DAAD » ?
.....
 7. Comment s'appelle l'émission de télévision réalisée par le CAO et diffusée sur ORTB ?
 Entre-nous Entre-vous Entre-eux
 8. Comment s'appelle le Ministre de la Micro-Finance, de l'Emploi des Jeunes et de la Femme (MMFEJF) ?
.....
 9. Votre avis sur ce guide nous intéresse. Faites-nous part de vos critiques en quelques mots.
 1.-
 2.-
 3.-
 10. Combien de réponses parviendront au Centre Afrika Obota dans le cadre de ce jeu ?
.....

Nom : Prénom : Téléphone :

C) Test : « Et si j'étais un créateur d'entreprise ? »

Pourquoi ne pas se poser cette question ?

Ce test peut t'approcher d'un début de réponse. Mais, attention !

Ce test t'aidera à cerner ton image. Pas de vérité, pas d'exactitude scientifique...

Ce n'est qu'un jeu pour t'aider à te poser les bonnes questions.

Tu es prêt ? Alors, c'est à toi !!!

Choisis dans chaque carré l'adjectif qui, d'après toi, te qualifie le mieux, en entourant la lettre (a), (b), (c) ou (d) qui correspond à ta réponse.

Par exemple, tu dois choisir entre « créatif » (a) ou « raisonnable » (b), et ainsi de suite pour chaque carré.

Totalise le nombre de lettres obtenues et regarde ci-dessous vers quelle tendance tu te rapproches...

(a) créatif ou raisonnable (b)	(c) convivial ou conquérant (d)	(a) émotif ou lucide (b)	(a) inventif ou intéressé (b)
(c) dynamique ou imposant (d)	(c) précis ou sérieux (b)	(a) méthodique ou courageux (d)	(c) dévoué ou indépendant (d)
(a) méticuleux ou solide (d)	(a) technique ou stratégique (b)	(d) actif ou organisé (b)	(a) sensible ou honnête (c)
(a) amoureux ou vendeur (c)	(c) sympa ou ambitieux (b)	(b) rigoureux ou autoritaire (d)	(c) ouvert ou résistant (d)

	A	B	C	D
TOTAL				

Découvre ton profil...

Tu as obtenu une majorité de :

- A) Un métier passion
Depuis tout(e) petit(e) tu en rêvais, c'est en toi, là, et c'est inexplicable. Tu sais que tu excelleras dans ce domaine et tu sais que tu feras de grandes et belles choses. C'est d'abord la reconnaissance du travail bien fait qui te motive. Ce savoir-faire, c'est une force qui te permet aussi de créer...
- B) Réussir pour être reconnu(e)
On reconnaît en toi des qualités de sérieux, de rigueur, d'organisation qui compensent peut-être un manque de réelle passion. Plus détaché(e) de tes centres d'intérêts, tu as une grande capacité de recul et d'analyse. Tu comptes asseoir ta reconnaissance sur ton réalisme et ta vue d'esprit toujours en avance mais rarement visionnaire. L'inconnu, c'est trop risqué.
- C) Les autres, mon atout
Tu étais déjà meneur(se) dans les cours de récréation. Tes copains et toi c'est important. Sans eux, difficile de faire, d'agir, de se projeter ; cela vaut pour rigoler, mais aussi pour aider un collègue dans la difficulté, ou mener l'équipe pour gagner un match. Agir seul(e), c'est pas pour toi, mais avec d'autres les portes te sont grandes ouvertes.
- D) Indépendance et liberté
Qu'il est difficile d'accepter, de s'incliner sans argumenter. Tu acceptes le débat si tu sais qu'il t'apportera quelque chose, sinon c'est du temps perdu. Décider, agir c'est pour toi assez facile, droit devant, tu fonces dynamique et enthousiaste.

Témoignages...

Profil A) - Un métier passion

« Enfant, j'allais souvent aider mon oncle dans sa boulangerie à Dassa. Après le collège, j'ai voulu entrer en apprentissage en boulangerie. En quatre ans, j'ai obtenu mes CAP et BEP. Puis, j'ai réalisé plusieurs stages de perfectionnement. Pendant un an, je me suis imprégné des méthodes et conseils d'un professionnel. Aujourd'hui, chef d'entreprise, j'aime toujours ce métier qui laisse une place importante à la créativité. »

Profil B) - Réussir pour être reconnu

« Longtemps, j'ai secondé mon père dans son atelier d'ébénisterie de Bassila. A sa retraite, il m'a transmis l'entreprise. Au fil des années, j'ai agrandi l'atelier, modernisé le parc machines et j'ai créé un espace d'exposition. Ma famille est fière de moi. »

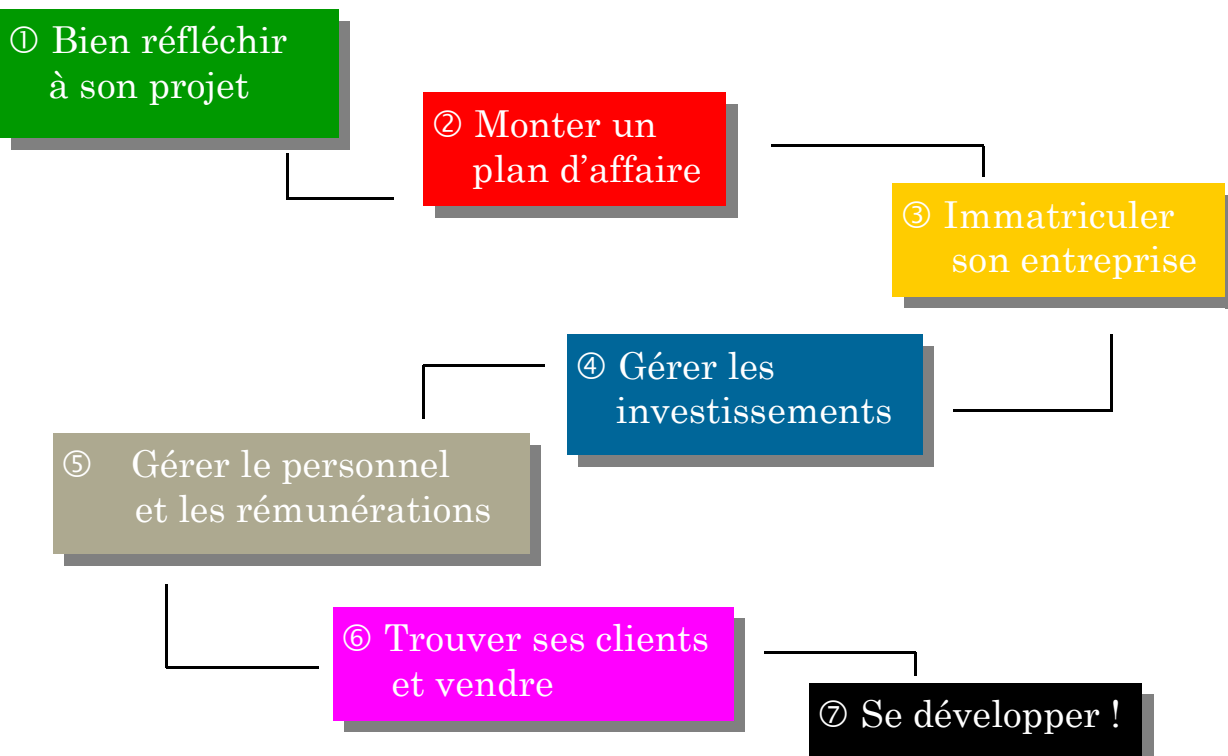
Profil C) - Les autres, mon atout

« Lorsque j'ai repris cet atelier de charpente métallique à Kandi, je ne maîtrisais pas vraiment la partie technique du métier. J'intéresse désormais au maximum mes salariés à la bonne marche de l'atelier, ce qui me permet de me consacrer davantage aux contacts avec la clientèle et à la gestion. »

Profil D) - Indépendance et liberté

« J'ai exercé le métier de coiffeuse dans trois ateliers différents de Sakété. Le projet de créer ma propre affaire et d'accéder à l'indépendance a toujours existé en moi. »

7 étapes-clefs pour être patron à bord...



6. Pêle-mêle

D) Notes personnelles

Guide d'orientation des jeunes

Objectifs du guide

1. Faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail
2. Donner des informations utiles pour l'installation des jeunes en fin de formation professionnelle
3. Faire la liaison entre les jeunes diplômés et les structures chargées de leur orientation professionnelle
4. Aider les jeunes à écrire un bon CV, une lettre de motivation efficace, à réussir un entretien d'embauche
5. Donner des renseignements sur les différentes formations disponibles
6. Informations pratiques et adresses utiles (SIDA, IST)

Conception

Centre Afrika Obota

Financement

Service Allemand de
Développement (DED)

Impression

Imprimerie COPEF – Cotonou

Copyright

© CAO / DED – Décembre 2008

